

Rumeurs alarmistes sur la santé de Brejnev

d'après AP, AFP et UPI

Un porte-parole officiel du Parti communiste soviétique a démenti les informations émanant des capitales occidentales à l'effet que le président Leonid Brejnev était mort en disant: «Avec des rumeurs de cet acabit, il peut survivre pendant cent ans.»

En effet, des rumeurs persistantes sur la mort de M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat et du Parti communiste soviétiques, ont couru durant toute la journée d'hier en Occident et notamment

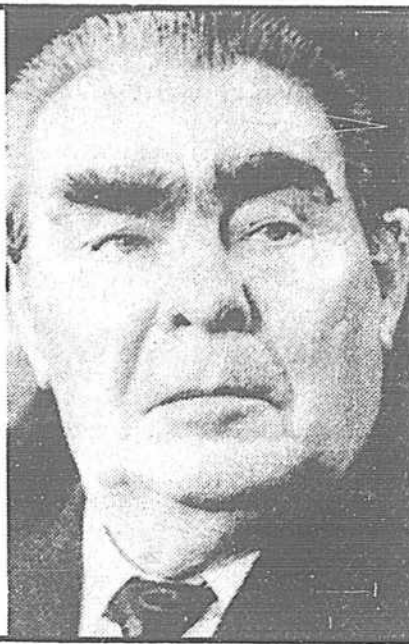
à Paris, Washington et Londres, ainsi que sur les plus importantes places financières.

Néanmoins, dans la capitale soviétique, la thèse répandue par diverses personnalités ou journalistes étrangers est que M. Brejnev est fatigué, qu'il se repose et qu'il réapparaîtrait prochainement, au plus tard sans doute pour la fête nationale du 7 novembre.

Cependant, on apprenait hier que trois médecins ophtalmolo-

gistes de l'hôpital américain John Hopkins de Baltimore se sont rendus à Moscou vendredi dernier pour le traitement d'un Soviétique non identifié. D'autres sources moscovites précisaient hier que le malade n'est autre qu'un leader soviétique, l'un des treize membres du Politburo, qui a subi une intervention chirurgicale dimanche dernier. Or, le Politburo comprend notamment M. Leonid Brejnev, le premier ministre Alexis Kossyguine, le

— Voir BREJNEV, page A 6



Stéphanie Schwauss, 22 ans

Enfin pilote de ligne!

Après trois longues années passées comme pilote de brousse dans l'immensité du Grand Nord, dans des conditions épouvantables, Stéphanie Schwauss a vu enfin son rêve de devenir pilote de ligne se réaliser: depuis un an, elle travaille comme copilote sur les Boeing 737 de Nordair.

— page A 10



photo Pierre McCann, LA PRESSE

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

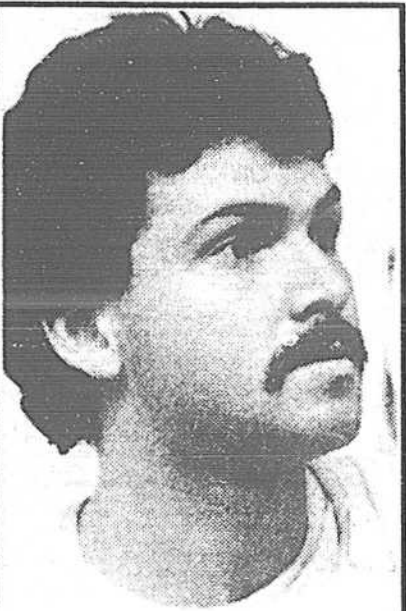
MONTREAL, VENDREDI 19 OCTOBRE 1979, 95e ANNÉE, no 244, 48 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75

METEO

Ennuagement suivi d'averses
Minimum: 5 Maximum: 15
Demain: Nuageux et averses
Détails à la page A 2



Réal Cloutier a déjà inscrit cinq buts lors de ses trois premiers matches!

Première victoire des Nordiques dans la LNH

— page B 5

le monde Agitation en Corée

Deux jours de violentes émeutes antigouvernementales ont conduit le régime du président Park Chung Hee à imposer la loi martiale dans la ville portuaire de Pusan. En dépit de cette mesure d'extrême importance, l'agitation n'a pas diminué et une véritable épreuve de force s'est engagée entre les contestataires et le président au pouvoir depuis 1961.

Rhodésie: le FP négocie

La Conférence de Lancaster House a repris ses travaux, le Front patriotique ayant décidé de se joindre de nouveau aux négociations. Le Front maintient néanmoins ses réserves sur le plan constitutionnel britannique, mais a accepté de discuter du problème de la transition, problème crucial qui doit conduire à l'indépendance et à de nouvelles élections.

— pages B 10 et B 11

édito

● Il faut une politique pétrolière claire

par Ivan GUAY

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: D 1 à D 7
— Horaires: D 6
Bandes dessinées: B 8
Décès, naissances, etc.: B 9
Économie: C 1 à C 5
Êtes-vous observateur?: C 9
FEUILLETON
«Bogard et Bacall»: C 7
Horoscope: B 8
Jardins et maisons: D 9
La mode du jour: D 9
Le monde: B 10, B 11
Mot mystère: B 8
Mots croisés: B 8
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 6 à C 12, D 8 à D 10
Quoi faire aujourd'hui: D 6
Radio et télévision: D 5
Sports: B 1 à B 7
Vivre aujourd'hui: A 10, A 11

«C'était la panique dans tout le quartier!»

Citoyens évacués à la suite d'explosions

par Martha GAGNON

«Un bruit terrible m'a fait sortir du lit en vitesse. Ma fille criait, le chien aboyait et dehors tout le monde était sur les balcons. C'était la panique dans le quartier.» En robe de chambre, Mme Champagne discute des derniers événements avec les voisins rassemblés dans la cour. Ils étaient plusieurs hier, résidents des rues Fabre, Garnier, St-Grégoire et Laurier, à se promener d'une maison à l'autre pour parler de l'explosion.

Des citoyens du centre-est de Montréal ont eu un réveil brutal hier matin, alors que durant quelques secondes ils ont pensé être les victimes d'un tremblement de terre. Une série d'explosions dans les canaux d'égout et les sous-sols de certaines demeures a vite fait de semer la peur. Heureusement, l'événement a causé beaucoup d'agitation mais n'a pas entraîné de conséquences graves.

Seuls les Pachaco du 5214 de la rue Fabre semblaient très affectés. Dans leur chambre à coucher, l'homme et la femme cherchaient nerveusement les papiers d'assurance dans les tiroirs des bureaux. L'explosion est survenue alors que tous les deux étaient au travail. Sous le choc, plusieurs vitres de leur logement ont volé en éclats, le plancher du sous-sol et les murs ont été abîmés, et certains bibelots ont été cassés.

Un peu plus loin, au 5212, la famille Omer Gagnon évaluait elle aussi les dommages. Leurs voisins, les Laforest, se pla-

gnaient, quant à eux, de la perte de leur moteur de bateau. En face, des gens s'amusaient à taquiner un monsieur qui a eu la peur de sa vie, quand, derrière lui, le couvercle de fonte d'un égout a sauté subitement dans les airs!

Durant une heure, les policiers ont fait évacuer certaines maisons pour s'assurer que tout danger était écarté. Aucune odeur de gaz ou d'essence n'a été relevée.

Sur place, un représentant de Gaz métropolitain, M. Robert Cormier, déclarait que le gaz ne pouvait être la source de l'explosion. Selon lui, il pouvait s'agir de vapeurs d'essence.

Le service des inspections de la ville de Montréal, en charge de l'enquête, s'est dit hier dans l'impossibilité de faire connaître la cause exacte du problème. Des renseignements précis devaient être fournis aujourd'hui. Des rumeurs ont circulé à l'effet qu'il pourrait s'agir d'essence provenant d'une station-service située à proximité.

Un matin pas comme les autres

Pour les gens du secteur, la matinée d'hier aura été riche en émotions de toutes sortes. Une mère de famille confiait que sa petite fille de dix ans était restée avec un léger choc nerveux. «Elle a réellement cru que tout allait s'écrouler.»

L'explosion a causé des dommages à des résidences, à des automobiles stationnées dans les rues ainsi qu'à certains établissements commerciaux.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

En robe de chambre, Mme Champagne raconte qu'elle a pensé durant quelques secondes qu'il s'agissait d'un tremblement de terre.

L'affaire de l'ambassade en Israël

Sévère avertissement des pays arabes à Stanfield



L'ambassadeur itinérant Robert Stanfield, et son épouse, à leur arrivée hier.

OTTAWA (PC et UPC) — L'ambassadeur itinérant Robert Stanfield s'est fait servir à plusieurs reprises au cours de son voyage au Moyen-Orient, dont il est revenu hier, l'avertissement que les échanges commerciaux des pays arabes avec le Canada continueraient de diminuer si le gouvernement canadien mettait à exécution son projet de démanteler son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem.

Interrogé par les journalistes à son arrivée à l'aéroport international d'Ottawa, M. Stanfield a déclaré que ce n'est un secret pour personne que plusieurs pays arabes subordonnent leur politique économique à leur politique étrangère.

Plus tôt cette semaine, le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, a confirmé que le Canada avait perdu \$4.6 millions en contrats avec les pays arabes après que le premier mi-

— Voir STANFIELD, page A 6



Girerd

Pour tester un produit toxique Des cancéreux brésiliens serviraient de cobayes

BRASILIA (AFP) — Les cancéreux brésiliens serviraient de cobayes à des laboratoires pharmaceutiques multinationaux comme la société «Bristol», basée en Grande-Bretagne, écrivait hier la presse brésilienne.

Selon la presse, un député de l'Opposition, M. Mario Hato, a dénoncé les tests cliniques réalisés sur des cancéreux à l'aide d'un produit considéré comme étant hautement toxique, le cisplatine. Le ministre brésilien de la Santé n'exercerait à ce propos aucun contrôle.

D'autre part, selon le parlementaire, deux bombes au cobalt acquises par le ministère ont ensuite été cédées à des cliniques privées brésiliennes.

Autour du salon bleu De Vigneault à Leclerc...

Le sentiment indépendantiste peut reposer sur un désir d'ouverture au monde ou au contraire sur le chauvinisme. Tout dépend des époques et des gens qui incarnent ce courant qui fut, dans notre histoire, tantôt de gauche, tantôt de droite. On peut voir ces tempêtes ce qui arrive à une idée progressiste lorsqu'elle se dilue et se transforme sous l'influence de mentalités conservatrices. Rien ne l'illustre mieux que la différence entre la chanson de Vigneault (« Mon pays ») qui servait de symbole aux indépendantistes de la fin des années 60 et la prose de Félix Leclerc qui tient lieu de slogan référentiel aux péquistes.

Dans son matériel de propagande, en effet, le PQ fait largement usage d'un petit texte concocté par son poète officiel, qui commence ainsi: «Le jour du référendum, pas de libéraux, pas d'unionistes, pas de fédéralistes, pas de péquistes mais six millions de Québécois en bloc comme une muraille, piqués d'une goutte de fierté que n'ont jamais connue

nos aïeux, etc.» Va toujours pour la goutte de fierté même si c'est kétaïne, va toujours pour la «muraille» même si c'est plutôt comique de voir le PQ reprendre à son compte l'argument classique des fédéralistes, qui ont toujours clamé que «les séparatistes veulent élever un mur autour du Québec... mais plus loin, on tique: «Humiliations terminées! entonne Leclerc, disparus les voleurs! Finis les gros doigts d'étrangers dans nos papiers de famille! Le lendemain on reprendra la chicane mais avec l'énorme différence qu'on sera en famille...»

D'aucuns verront là les séquelles désagréables du vieux nationalisme xénophobe et hargneux auquel le mouvement indépendantiste qui a donné naissance au PQ voulait justement mettre fin.

Ah! comme on regrette la belle chanson de Vigneault, qui n'était qu'ouverture, générosité, accueil. «A tous les peuples de la terre je dis ma maison c'est votre maison...». Le pire de

l'histoire, c'est que le premier ministre Lévesque, qui est sans doute bien plus proche de l'esprit de Vigneault que de celui de Leclerc, et qui a le cœur essentiellement démocrate, cite souvent la prose de Leclerc dans ses discours... ce qui risque de l'entraîner, comme c'est d'ailleurs arrivé au moins une fois en conférence de presse, sur une pente bien glissante: qui c'est qui est membre de «la famille»? Faut-il avoir des ancêtres normands? Les Québécois fédéralistes sont-ils considérés comme n'étant pas de «vrais» Québécois?... Désagréable. Désagréable.

Les français régionaux

Durant sa première année d'existence, le Conseil de la langue française a été plutôt discret, la plus grande partie de ses énergies étant requises par la révision des règlements de l'Office de la langue française. Mais depuis la rentrée d'automne, les initiatives se succèdent. Après un colloque

très réussi sur la qualité de la langue il y a deux semaines, en voici un autre, organisé conjointement avec l'Office, et qui porte cette fois sur les français régionaux: du 21 au 27 octobre, à Québec, avec la participation de spécialistes du Québec, d'Acadie, de France, de Belgique, de Suisse et de divers pays d'Afrique. Pour ce qui est du Québec, on traitera surtout du vocabulaire rural, du parler du Saguenay-lac Saint-Jean, du vocabulaire commun, de la langue en milieu urbain et du français contemporain de Montréal.

Les femmes dans la fonction publique

Un autre colloque à l'horizon, mais celui-là devrait être explosif car il portera sur les femmes dans la fonction publique aux trois paliers — fédéral, provincial et municipal, domaines où, on le sait, les femmes sont concentrées aux échelons inférieurs. L'idée a germé au sein de la section québécoise de l'Institut

national d'administration publique, et le Conseil du statut de la femme se propose d'y collaborer. La formule n'est pas encore définie, mais on pense que le colloque pourrait avoir lieu vers la fin de janvier et qu'il pourrait bénéficier de la participation active de 100 à 300 personnes.

Attention mesdames

Un petit bonbon pour les femmes: un tout nouveau projet de loi qui vous permettra mesdames de voter comme des grandes filles sous votre propre nom. L'idée en est venue au ministre de la Justice après que le seul député féminin de l'opposition, Mme Thérèse Lavoie-Roux, eut commencé à en rédiger un. Comme le ministre s'est dépêché pour ne pas se faire couper l'herbe sous le pied, il a oublié d'inclure dans son texte de loi la possibilité qu'une femme utilise si elle le veut le double nom (le sien et celui de son mari), possibilité que prévoyait le projet de Mme Lavoie-Roux.

Lysiane GAGNON

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN CLASSE D'ACCUEIL ET D'IMMERSION

Ce programme s'adresse aux enseignants qui oeuvrent ou désirent oeuvrer dans les domaines de l'accueil et de l'immersion. Il insiste sur l'acquisition de principes de didactique qui répondent aux besoins des élèves, et sur l'entraînement à un fonctionnement efficace dans le milieu scolaire.

Il vise à donner une formation de base qui tient compte de la double dimension de l'enseignement en classe d'accueil et d'immersion car le rôle du professeur des classes d'accueil et d'immersion est double:

- d'une part, enseigner le français en tant que langue seconde, mais de façon intensive, en vue d'assurer rapidement le passage des élèves dans le secteur régulier;
- d'autre part, préparer les élèves à une scolarisation correspondant à leur seuil d'accueil en milieu régulier, c'est-à-dire enseigner comme tout professeur de classe régulière, mais en tenant compte du fait que les connaissances linguistiques des élèves sont très hétérogènes.

CONDITION D'ADMISSION

Être légalement qualifié pour enseigner au Québec

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Passer un test de connaissance du français parlé et écrit

POLITIQUE D'ADMISSION

Programme non contingenté

DATE LIMITE POUR LES DEMANDES D'ADMISSION À LA SESSION D'HIVER 1980

1er novembre 1979

FORMULAIRES D'ADMISSION

Service de l'Admission

1187, rue Bleury, local 2930,

Montréal, Québec H3C 3P8

Tél.: 282-7161

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Module d'Enseignement des Langues et des Lettres

Pavillon Judith-Jasmin,

1495, rue St-Denis, local J-R345,

Montréal, Québec

Tél.: 282-3652

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

La Quotidienne

Le numéro gagnant d'hier soir, 18 octobre 1979, à la Quotidienne, est: 4 7 9.

Les détenteurs de billets qui ont misé le numéro 4 7 9, option en ordre, gagnent 450 fois leur mise.

Les détenteurs de billets, option n'importe quel ordre, ayant misé l'un ou l'autre des numéros suivants: 479 - 497 - 749 - 794 - 947 - 974, gagnent 75 fois leur mise.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 5 Maximum: 15
Ennuagement suivi d'averses

DEMAIN
Nuageux, averses

en après-midi

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	12	15	Nuageux, averses	Pluie passagère
Outaouais	15	15	Averses en après-midi	Nuageux, averses
Laurentides	15	15	Averses en après-midi	Nuageux, averses
Cantons de l'Est	13	13	Ciel variable	Nuageux, averses
Mauricie	12	12	Ensoleillé	Nuageux, averses
Québec	13	13	Ciel variable	Nuageux, averses
Lac-Saint-Jean	12	12	Ensoleillé	Nuageux, averses
Rimouski	11	11	Ensol., pass. nuageux	Nuageux
Gaspésie	11	11	Ensol. pass. nuageux	Nuageux
Bas-Comeau	11	11	Ensol. pass. nuageux	Nuageux
Sept-Îles	11	11	Ensol. pass. nuageux	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	8	10
Alberta	Nuageux	Edmonton	-2	-
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	4	11
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	6	14
Ontario	Averses	Toronto	9	11
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	7	-
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	8	-
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	5	10
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	3	10

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	14	21	Chicago	13	24	Nlle-Orléans	16	32
Washington	12	24	San Francisco	14	19	Miami	23	29
Boston	10	18						

vers les capitales

Amsterdam	13	Londres	15	Stockholm	8
Athènes	26	Le Caire	-	Sydney	19
Berlin	10	Lisbonne	20	Tokyo	20
Bruxelles	14	Madrid	19	Tunis	23
Casablanca	21	Moscou	13	Vienne	15
Genève	15	Paris	16	Varsovie	10
Hong Kong	25	Rome	21		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada			
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:			
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

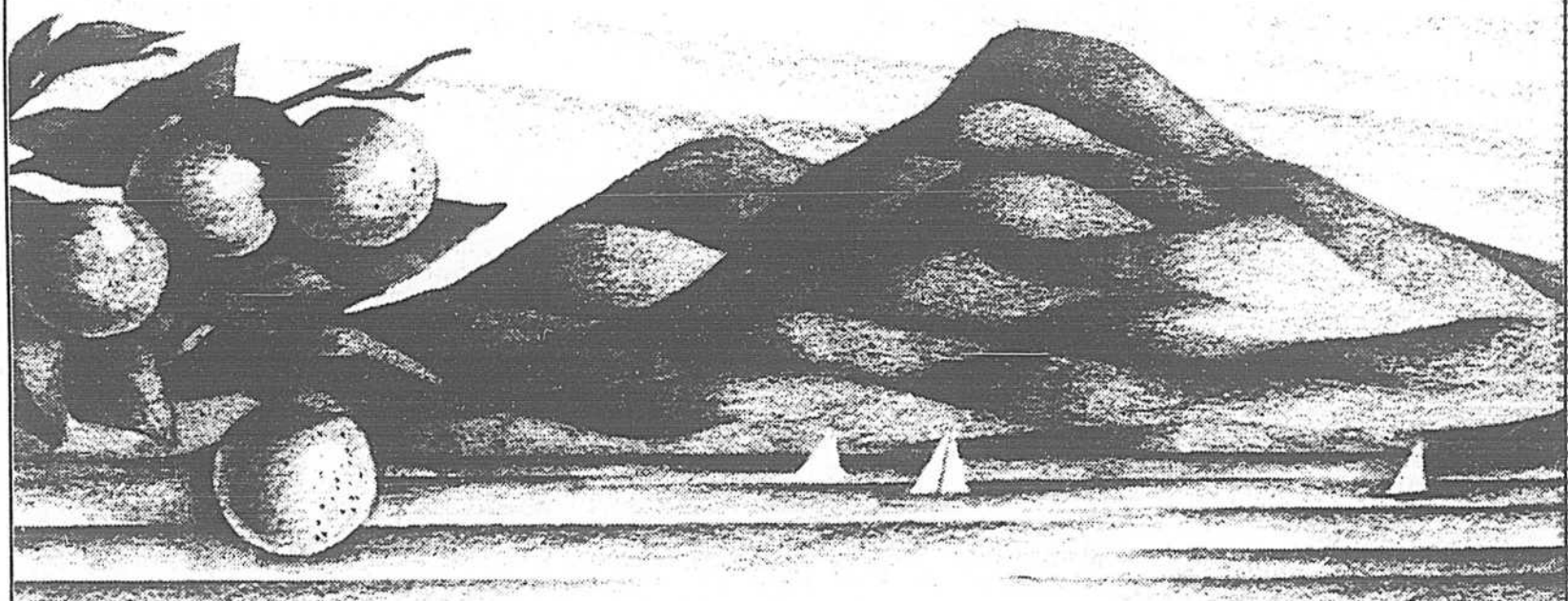
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h)

285-6911

LA SEMAINE DU VÉSUVUE À TORONTO

Du 22 au 28 octobre 1979



TORONTO

ONTARIO SCIENCE CENTER

* Pompeiana Supellex: objets de la vie quotidienne de la ville détruite par le Vésuve.

EATON'S CENTRE

(à compter de 10 h du matin)

- * Exposition d'artisanat de la Campanie.
- * Spectacle de danse folklorique.
- * Projection de "Multivision programme".

ONTARIO FILM INSTITUTE (20 h)

* Festival du film italien.

HOTEL ROYAL YORK

Restaurant "Arcadian Room"

* Semaine gastronomique aux mets et vins de Campanie.

HAMILTON 27.10.79 (20 h)

McMASTER UNIVERSITY/Convocation Hall

* Concert du "Quatuor Beethoven" — "Alessandro Scarlatti", de Naples

Solistes: Carlo Bruno, pianiste

Felix Ayo, violoniste

Alfonso Ghedin, altiste

Enzo Altobelli, violoncelliste

Programme: Première partie

— Mozart: Quatuor en sol mineur K 478

— Mahler: Mouvement pour quatuor

Deuxième partie

— Brahms: Quatuor no 1 en sol mineur, op. 25

TORONTO 28.10.79 (20 h)

UNIVERSITÉ DE TORONTO/Walter Hall

* Concert du "Quatuor Beethoven"



Pour tout renseignement, communiquer avec:
Le Consulat d'Italie — 11, Ave Road — Toronto

GOVERNEMENT RÉGIONAL DE LA CAMPANIE — NAPLES

— Conseiller en tourisme, divertissements publics, sports et loisirs.

— Conseiller en industrie, artisanat et commerce.

OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (ENIT) — MONTRÉAL

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE TOURISME — NAPLES

Harguindeguy se fait belliqueux

Le gouvernement est menacé de paralysie d'ici trois semaines

par Pierre VENNAT

QUÉBEC — Le Syndicat des fonctionnaires, nullement intimidé par la possibilité de voir ses membres placés en lock-out, a annoncé hier que non seulement il ne renoncera à aucun moyen de pression ni ne céderait sur aucune de ses demandes, mais qu'au contraire, il verrait à intensifier ses moyens de pression de façon à ce que d'ici trois semaines, si les négociations ne progressent pas à son goût, toute l'administration gouvernementale soit paralysée au Québec.

Qui plus est, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, employant un ton belliqueux comme on l'avait rarement vu, a indiqué que «le bordel va prendre au gouvernement», puisqu'il y aurait du «cassage de gueule» sur les piquets de grève, bref que son conflit pourrait tourner rapidement à la violence.

À ce sujet, M. Harguindeguy a déclaré que ses membres ne pourraient plus être retenus longtemps, et ceci bien qu'il ait «le contrôle de ses membres».

«Il y aura du cassage de gueule si nécessaire. On est à la guerre et à la guerre, tous les moyens sont bons».

L'impact économique des lock-out

Ceci dit, M. Harguindeguy a déclaré qu'il était bien conscient que le gouvernement pourrait plonger en conflit plus de syndiqués que le syndicat le désire, en

imposant des lock-out, comme il a fait à la Commission des accidents du travail et commence à le faire à certaines sections des différents ministères, et pourrait vouloir le faire davantage, comme l'a laissé entendre le ministre François Gendron à LA PRESSE mercredi soir, s'il devait s'avérer qu'une poignée de grévistes paralysent tout un service.

Car la stratégie du SFPQ est claire: il encourage le militantisme de ses membres en les «payant» pour faire la grève. Chaque gréviste recevant, en «moyenne», \$30 par jour ou \$150 par semaine, ce qui constitue sûrement un des meilleurs fonds de grève au Québec, surtout pour ce type de travailleurs.

Pour ce faire, donc, le Syndicat des fonctionnaires a élaboré une stratégie qui lui permet, en plaçant en grève seulement 3,000 de ses membres, occupant des postes clés, de paralyser toute l'administration gouvernementale. Mais qu'en sera-t-il si le gouvernement répliquait par des lock-out massifs?

Le syndicat, en effet, avait, par exemple, quelque 70 informaticiens en grève à la Commission des accidents du travail, au moment où le gouvernement a décrété un lock-out pour plus de 1,000 autres fonctionnaires à l'emploi de cet organisme. Résultat: le syndicat devait supporter, hier, 4,000 de ses membres, dont environ 3,000 en lock-out un peu par-

tout. Ce qui revient à dire que la seule journée d'hier a coûté plus de \$120,000 au syndicat en dépenses au niveau du fonds de grève. À ce rythme-là, surtout si le nombre des fonctionnaires en conflit devait augmenter, soit par la grève, soit par un lock-out du gouvernement, les \$3 millions que le syndicat a encore en caisse seraient gorgés rapidement.

Reste évidemment la possibilité d'emprunter, mais cela signifiera «remboursement» sous forme de hausse de cotisations ou autrement après le conflit, et cette possibilité effrayait visiblement de nombreux «membres ordinaires» du SFPQ que LA PRESSE a interrogés hier.

Quoi qu'il en soit, M. Harguindeguy, lui, refuse de céder, affirmant que si «certains des points actuellement non réglés dans notre projet de convention ne justifient assurément pas des moyens de pression, le syndicat ne peut accepter un recul sur les dispositions de la convention actuelle, particulièrement au niveau de la politique salariale».

Une querelle pour \$400

Pourtant, il ne s'agit que d'un affrontement de principe, l'écart entre la demande syndicale et l'offre gouvernementale, actuellement, n'étant que de \$400 par année ou environ \$8 par semaine pour chaque syndiqué, en moyenne. Mais M. Harguindeguy consi-

dère qu'il s'agit d'un «principe» assez important pour justifier les pressions syndicales.

«Et même si on nous offrait le \$400 par montant forfaitaire, ça ne réglerait pas le problème car ce \$400 ne serait pas nécessairement acquis pour l'année suivante. Nous ne reculerons pas sur ce principe».

Et les camionneurs qui ont dû patienter de longues heures pour pouvoir traverser le Parc des Laurentides? Réponse de M. Harguindeguy: «On l'a appris par les journaux. Le gouvernement n'a jamais utilisé les mécanismes officiels pour demander davantage de services essentiels».

Les chèques aux accidentés de travail? «On n'avait qu'à les émettre manuellement. On avait le monde pour cela».

Bref, c'est l'impasse, le syndicat refusant que son président rencontre le nouveau ministre de la Fonction publique, François Gendron, à moins qu'il ne soit accompagné de tout son comité de négociation et qu'il s'agisse d'une véritable séance de négociation, ayant comme base «une nouvelle proposition gouvernementale».

C'est mercredi prochain, avec toute cette toile de fond, qu'aura lieu, sur le plancher de l'Assemblée nationale, un débat portant sur l'abolition du droit de grève dans la fonction publique, débat réclamé par l'Union nationale.

Bourassa témoigne

Week-end rouge: Montréal n'a cédé qu'à la toute fin

par Léopold LIZOTTE

Au cœur même du «week-end rouge», si l'on peut dire, et alors que les flammes faisaient tous les jours des ravages dans divers quartiers de la ville, ce n'est qu'au dernier moment que la Ville de Montréal a laissé tomber les conditions qu'elle posait pour régler le conflit qui l'opposait à ses pompiers.

C'est ce qu'a soutenu l'ancien premier ministre Robert Bourassa, alors qu'il témoignait à son tour au premier des 140 procès qui doivent déterminer si la Ville et ses sapeurs doivent être tenus responsables des dommages causés à des dizaines de maisons, notamment dans l'est de la métropole, à l'époque.

Interrogé par l'avocat de M. Léo Parent, de la rue Wolfe, Me Normand Lord, le témoin a dit qu'il avait tout d'abord décidé d'intervenir dans le conflit parce qu'il y avait, chez les pompiers montréalais, le même problème qui confrontait de nombreux autres travailleurs, à travers la province.

Ils étaient soumis à une sentence arbitrale qui ne leur accordait qu'une augmentation de quatre pour cent, alors qu'il y avait eu explosion du coût de la vie, et que celui-ci était soudainement monté de dix ou onze pour cent.

Il leur fallait rattrapper leur pouvoir d'achat, dit-il, et alors que les fonctionnaires étaient protégés contre ce qui se produisait, et que certains patrons avaient accepté d'ouvrir les conventions col-

lectives existantes, l'administration Drapeau-Niding ne voulait pas faire de même, en rappelant qu'il n'y avait pas eu modification du contrat, lorsqu'il y avait eu «déflation».

Alors que M. Bourassa trouvait toute grève illégale injustifiée, dans les circonstances, il était cependant favorable au principe du rattrapage. Drapeau et ses conseillers, eux, exigeaient que le contrat pour 1975 soit négocié immédiatement (on était alors en octobre 1974) et que le montant forfaitaire de \$754 que le conciliateur gouvernemental suggérait de verser ne soit pas intégré aux échelles de salaire.

A son bureau de l'Hydro-Québec, dans la soirée du 3 novembre, Bourassa dit qu'il ne voulait pas être témoin d'une nuit aussi désastreuse que la précédente.

«Ce n'était pas dans la tradition gouvernementale d'intervenir dans l'administration d'une grande ville autonome, dit-il, mais il fallait faire quelque chose, alors que le feu se propageait partout dans la ville».

Le président Jean l'Abbé, des sapeurs, fut le premier à se rendre boulevard Dorchester, mais c'est surtout par téléphone que le témoin dit avoir communiqué, jusqu'à vers 2h du matin, avec M. Drapeau et son chef du contentieux, Me Michel Côté.

Le maire ne vint qu'en dernier ressort, pour signer la lettre d'entente sur laquelle on s'était finalement mis d'accord, par personnes interposées.

La Viscount, la moins nocive

OTTAWA (PC et UPC) — En annonçant la publication d'une nouvelle étude sur le contenu en goudron, en nicotine et en monoxyde de carbone des cigarettes, le ministre de la Santé, M. David Crombie, a fait remarquer que si bien des gens avaient cessé de fumer, d'autres n'arrivaient pas à se débarrasser de cette habitude. Il est important, selon lui, d'aider ces derniers à réduire la quantité de fumée et de particules diverses qu'ils inhalent en fumant et qui peuvent endommager leurs poumons. M. Crombie a lui-même cessé de fumer au début de l'année.

Le rapport que vient de publier le ministère permettra aux fumeurs de connaître les marques de cigarettes qui ont une teneur élevée en monoxyde de carbone et, par conséquent, d'éviter de les acheter.

Parmi les 102 marques de cigarettes étudiées par le ministère, c'est la Viscount extra-douce no 1, format régulier, bout filtre, qui contient le moins de goudron, de nicotine et de monoxyde de carbone. Elle est suivie par les marques suivantes: Médaille, Craven A, Peter Jackson, Gitanes, Matinée.

Parmi les cigarettes à très haute teneur en monoxyde de carbone, on trouve Dudes, Mark Ten, Export, Sportsman, Players, Black Cat, British Consols, Buckingham. Cameo, DuMaurier et Rothmans se situent dans les cigarettes moyennes.

Dix-sept hôpitaux sont touchés par un débrayage de 24 heures des employés affiliés à la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers. Le débrayage a commencé hier à minuit ou ce matin à huit heures. Les hôpitaux touchés sont les suivants: Hôtel-Dieu de Montréal, Sacré-Cœur, Saint-Luc, Côte-des-Neiges, Lachine, Institut de cardiologie, Charlevoix, Saint-Eustache, Haut-Richelieu, Valleyfield, Hôpital général de Sorel, Hôtel-Dieu d'Amos, Saint-Charles et Lanaudière à Joliette, Hôtel-Dieu et Youville à Sherbrooke ainsi que le département de santé communautaire de la Cité de la santé à Laval. Les services essentiels devraient être maintenus dans ces hôpitaux.

et, par conséquent, d'éviter de les acheter.

Parmi les 102 marques de cigarettes étudiées par le ministère, c'est la Viscount extra-douce no 1, format régulier, bout filtre, qui contient le moins de goudron, de nicotine et de monoxyde de carbone. Elle est suivie par les marques suivantes: Médaille, Craven A, Peter Jackson, Gitanes, Matinée.

Parmi les cigarettes à très haute teneur en monoxyde de carbone, on trouve Dudes, Mark Ten, Export, Sportsman, Players, Black Cat, British Consols, Buckingham. Cameo, DuMaurier et Rothmans se situent dans les cigarettes moyennes.

Dame âgée poignardée

Les policiers de la CUM enquêtent présentement sur le meurtre d'une femme de 63 ans, Mme Marie Suzanne Bernier, dont le cadavre a été découvert mardi soir à l'intérieur de sa demeure du 1800 de la rue de Salaberry, dans le secteur de Cartierville.

Le corps de la sexagénaire qui a été découvert par la belle-sœur de la victime était nu et allongé sur un lit. Il était maculé de sang. La victime a été poignardée à plusieurs reprises à l'aide d'un couteau en plus d'avoir de nombreuses marques de violence sur tout le corps.

Selon la police, le mobile du crime serait le vol. C'est le 55e meurtre commis cette année sur le territoire de la CUM.

En outre, cinq vols à main armée ont eu lieu, hier, à Montréal, en moins de cinq heures aux endroits suivants: à la Banque Impériale de Commerce, 3600, boul. Saint-Laurent; à la Banque Royale du Canada, 5820, Côte de Liesse; à la Caisse d'économie des employés de l'Hydro-Québec, 800, de Maisonneuve; à la Banque Canadienne Nationale, 1450 est, rue Mont-Royal et finalement, à l'American Express, 1200, rue Peel, dans l'ouest de la métropole.

SPÉCIAUX D'AUTOMNE

JUSQU'À 75% D'ESCOMPTE
(sur articles de second choix)

CARAFE ET GOBELETS

	Prix régulier	Prix de vente
Carafe 40 oz	\$18.00	\$9.00
Gobelets à vin 6 oz	\$3.00	\$1.50

ENSEMBLE 5 PIÈCES

	Prix régulier	Prix de vente
Assiette 10"	\$6.30	\$1.55
Assiette 7"	\$3.70	\$0.90
Bol à soupe	\$5.60	\$2.80
Soucoupe	\$2.90	\$1.45
Tasse 8 oz	\$5.00	\$2.50

HEURES D'OUVERTURES
Lundi-Mardi-Mercredi de 9h à 6h p.m.
Jeudi-Vendredi de 9h à 6h p.m. Samedi de 9h à 5h p.m.

CHARGES
VISA, MasterCard, Amex, Discover, Interac, etc.

QUÉBEC	CENTRE-VILLE	BROSSARD	LAVAL
950 De Bourgogne St-Foy Québec à l'intersection Quatre Bourgeois 659-3971	105 Ste-Catherine ouest Place des Arts Montréal, Qué. 849-7267	6185 boul. Taschereau Brossard, Qué. à l'est de Lapinière 676-0381	2860 boul. Le Caribou Chamby, Qué. à l'intersection de l'autoroute 440 687-4046

NOUVELLE SUCCURSALE

MONTREAL 255-8848

RIVE SUD 676-0253

LAVAL 866-5548

DEPUIS 1972

TEMPO-Fab inc.

LE FABRICANT QUI A POPULARISÉ (LE GARAGE) TEMPORAIRE DEPUIS 1971

VENTE LOCATION

820 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK / 400 OUEST, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

LIQUIDATION

PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES...

par des artistes canadiens et européens doivent être sacrifiées à des prix incroyables.

NE NÉGLIGEZ PAS CE SOLDE DES SOLDES

QUELQUES EXEMPLES	\$35. (était \$90)	\$50. (était \$150)	\$60. (était \$200)	\$90. (était \$275)	\$150. (était \$425)	\$215. (était \$625)
-------------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

Lundi à jeudi 9h à 18h — Vendredi 9h à 21h — Samedi 9h à 17h

La Galerie Royale

1420 Ouest, rue Sherbrooke (Coin Bishop) Tél. 845-4383

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Il faut une politique pétrolière claire

Le gouvernement Clark, cinq mois après avoir été porté au pouvoir, n'a pas encore fait savoir officiellement sa politique pétrolière. Pourtant le secteur pétrolier est si important dans l'économie du pays, qu'une politique claire et cohérente en ce domaine est un élément fondamental de la relance économique. Mais, au contraire, M. Clark et son équipe prennent dans le domaine pétrolier des semi-décisions dont la cohérence est loin d'être évidente.

M. Clark et son équipe n'ont apparemment aucun plan d'ensemble concernant les problèmes économiques. Leur politique monétaire l'a démontré jusqu'ici. Leurs ambiguïtés et leurs tergiversations se manifestent maintenant dans le domaine du pétrole. Au lieu de commencer par faire connaître clairement ses objectifs pétroliers, M. Clark a commencé par la création d'un groupe de travail mandaté pour trouver la meilleure façon de démanteler Petro-Canada. Maintenant, son ministre des Finances laisse entendre (car il n'y a pas encore de politique officielle) que les prix du pétrole et du gaz seront notablement haussés dans les prochains mois. On parle de \$1.30 le gallon d'essence l'an prochain.

D'une part, le gouvernement Clark commence par vouloir démolir la seule entreprise

susceptible d'inspirer confiance au public dans la défense de ses intérêts pétroliers. D'autre part, il insinue que les prix monteront en flèche dans un marché livré pieds et poings liés aux grandes sociétés pétrolières d'allégeance étrangère. Il n'est pas étonnant que le public s'inquiète. Le gouvernement Clark procède exactement comme s'il voulait susciter le plus d'hostilité possible à sa politique pétrolière. On peut difficilement être plus malhabile.

Pourtant, le gouvernement Clark a raison de vouloir hausser le prix du pétrole. C'est la seule façon pour le Canada de profiter d'un avantage presque unique dans le monde industrialisé, celui de pouvoir devenir à peu près autarcique dans le domaine énergétique. Il lui faut, en effet, hausser ses prix pétroliers, non pas forcément au niveau des prix internationaux, mais au niveau de la rentabilité de son propre pétrole acheminé du Grand Nord ou extrait des sables bitumineux. Ces sources canadiennes de pétrole sont évidemment fort coûteuses à exploiter, mais elles seront, avec les prochaines hausses internationales, moins coûteuses que le pétrole étranger dont les prix ne cessent de monter et dont l'approvisionnement devient de plus en plus aléatoire.

C'est pourquoi, au lieu de démembrer

Petro-Canada, M. Clark ferait mieux de demander aux spécialistes de cette société d'État de dresser un échéancier pour rendre le Canada éventuellement autosuffisant en produits pétroliers. Il pourrait ainsi établir une politique pétrolière cohérente, la faire connaître et la défendre aux Communes, et la «vendre» à l'opinion publique. À cette méthode claire M. Clark préfère les tractations secrètes avec les provinces, dont il sortira perdant. Il est, en effet, illusoire de vouloir réconcilier les intérêts égoïstes et contradictoires de l'Ontario consommateur et de l'Alberta productrice. D'autant plus que les premiers ministres de ces provinces feront toujours passer l'électoratisme provincial avant la politique pétrolière pancanadienne.

Le premier ministre William Davis, par exemple, qui doit bientôt se faire réélire en Ontario, n'acceptera officiellement aucune hausse des prix du pétrole, sous prétexte de défendre les industries et les emplois des Ontariens. Pourtant les entreprises européennes qui paient leur pétrole deux et trois fois plus cher qu'au Canada ont réussi pour la plupart à demeurer concurrentielles. Depuis des décennies les hommes d'affaires de l'Ontario comptent sur le fédéral pour les protéger artificiellement par des barrières tarifaires et non tarifaires. Ce

sont de vieilles habitudes dont on perçoit maintenant les effets nocifs.

L'attitude de M. Clark de ne vouloir déplaire à aucune province lui sera néfaste. Vouloir plaire à tout le monde c'est plaire à personne. Le fédéral, comme tout gouvernement, ne doit pas chercher à plaire mais à être efficace et explicite. D'ailleurs le démantèlement de Petro-Canada pour plaire aux sociétés pétrolières et au gouvernement Lougheed ne prolongera pas forcément la vie du gouvernement Clark, puisque autant M. Lougheed que M. Davis feront leur politique sur le dos du fédéral. Trop de politiciens canadiens sont, en effet, plus intéressés à leur carrière qu'à prendre des positions courageuses dans l'intérêt de tout le pays. Ils se laissent ainsi porter sur les préjugés de leurs commettants et rament dans le sens des réactions viscérales de ceux-ci.

La reconnaissance électorale de M. Clark envers les provinces de l'Ouest ne peut pas être la base d'une politique pétrolière réaliste. M. Clark doit dire clairement à tous les Canadiens jusqu'où et en combien d'échelons il va hausser les prix du pétrole et du gaz. La franchise et le courage lui seront plus rentables que l'équivoque et l'indécision.

Ivan GUAY

bloc-notes

Noble prix Nobel

En attribuant le prix de la paix à celle qu'on surnomme la «sainte des bas-fonds», le comité Nobel est sûr de se mériter l'approbation d'à peu près tout le monde.

La bonne Mère Teresa jouit de l'estime de tous. Elle s'est penchée sur la misère des déshérités de Calcutta, la plus nécessiteuse peut-être des grandes villes de l'Inde. Elle a fondé un ordre dont les membres se dévouent dans quelque 25 pays particulièrement sous-développés. Enfin, elle s'est apitoyée sur le sort des enfants abandonnés. Conséquemment, le comité Nobel se trouve à souligner admirablement l'Année de l'enfance en lui attribuant le plus prestigieux de ses prix.

À noter que l'attribution du prix de la paix n'a aucune connotation politique ou idéologique cette année. Pourtant, la désignation de Mère Teresa résulte d'un ardu calcul politique. Au fait, il semble désormais bien difficile pour le comité du Nobel d'échapper à ce genre de calcul.

On sait que le Président Carter était en lice. Les supporters de sa candidature considéraient que l'offensive de paix courageuse et persévérante qu'il a su mener à bien au Proche-Orient méritait une reconnaissance insigne. D'ailleurs, on ne voit pas pourquoi il aurait fallu s'offusquer de voir le Nobel de la paix aller à un Président des États-Unis cette année, puisqu'on a cru devoir l'attribuer à des personnalités

aussi discutées et aussi discutables que MM. Begin et Sadate l'an dernier, ou encore, à MM. Kissinger et Le Duc Tho en 1973.

Le dernier prix Nobel de la paix attribué à un Président des États-Unis remonte à 1919. Il fut remis à Woodrow Wilson, treize ans après celui attribué à Theodore Roosevelt en 1906. Comme on le voit, le Président Carter n'aurait pas déparé le paysage. Mais, comme la campagne électorale bat déjà son plein aux États-Unis, le comité Nobel a craint, et avec raison, qu'en le couronnant, il aurait eu l'air de favoriser sa candidature.

Mais en éliminant M. Carter, le comité n'éliminait pas pour autant les pièges politiques, car c'est le sénateur Edward Kennedy, l'homme qui sera probablement l'adversaire du Président Carter à la prochaine convention démocrate, qui avait proposé, sans arrière-pensée électoraliste bien sûr, le nom de Mère Teresa au comité du prix Nobel de la paix dès 1975. L'attribution du prix à cette sainte personne, quatre ans après sa mise en candidature, se veut pure et innocente, mais des mauvaises têtes ne manqueront sans doute pas de faire un rapprochement.

Heureusement que la personnalité de Mère Teresa relèguera dans l'ombre ces petits vices de la mécanique interne du Nobel.

Jean PELLERIN



QU'EST-CE QUE C'EST QUE CET INDIVIDU QUI OSE
LE DÉSINTÉRESSEMENT, L'AMOUR ET LA DOUCEUR, AU XX^e SIÈCLE ?

Droits réservés

Billet

Les Canadiens pacifiques

Un gouvernement qui n'a pas d'armée n'est pas un gouvernement. C'est la leçon que l'on doit tirer de l'action subversive poursuivie depuis 8 mois dans les services publics et parapublics, au grand dam de la population.

Montréal n'a pas d'armée. Québec n'a pas d'armée. Ottawa a une armée, mais elle est à Chypre, où elle dirige la circulation. C'est très important, la circulation à Chypre.

Nous n'avons pas d'armée... mais nous avons des idées. Des idées sur la meilleure méthode pour restituer à ses véritables propriétaires, qui sont les 500,000 usagers, un réseau d'autobus et de métro provisoirement confié au profit de chamailleurs. Un tel projet est une enquête sur les mœurs sociales de la commission de transport. Un autre va suggérer une enquête sur les mœurs des syndicats. Un troisième a un vaste projet de réforme. D'autres tentent, non sans mérite, de porter secours aux piétons en panne ou aux automobilistes exaspérés.

Dans les pays évolués, moins de 24 heures après une grève des transports publics, les camions de l'armée sillonnent les grandes artères pour recueillir gratuitement les piétons. Nous ne verrons

rien de tel à Montréal, car l'Armée canadienne est à Chypre... où elle dirige la circulation.

Nous ne sommes pas gouvernés. Mais nous payons très cher, par le truchement de taxes et d'impôts, pour nourrir un monstre aveugle, anonyme, irresponsable et insatiable, qui s'appelle la fonction publique et parapublique.

Ce monstre, depuis près de 20 ans, des politiciens qui se sont crus habiles l'ont aidé à grandir par naïveté ou par calcul électoral. Il se nourrit du labeur des classes laborieuses, il est en train de dévorer l'État lui-même.

Les syndicats se tuent à répéter que ce n'est pas le public qui est visé. Qu'est-ce que cela change? La question n'est pas de savoir qui est visé mais de savoir qui est atteint. Le passant qui reçoit dans le front une balle qui ne lui est pas destinée n'est pas moins mort que les morts du cimetière.

Une consolation, pourtant: les syndicats des services publics n'ont pas encore la bombe atomique. Car, pour une virgule de travers dans un projet de convention, ils vous feraient sauter toute la planète en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Guy CORMIER

L'avenir des Québécois anglophones

par Alex K. PATERSON

Coprésident du
Comité d'action positive

Sous le thème «L'avenir des Québécois anglophones» s'est tenu ces jours-ci à Montréal un symposium organisé par le Comité d'action positive (positive Action Committee). Voici des extraits de l'allocution d'ouverture qu'a prononcée M. Alex K. Paterson, coprésident du comité.

En avril 1977, la plupart des gens de cette province croyaient la langue française en danger et estimaient nécessaire de légiférer pour assurer le maintien et l'épanouissement d'une langue et d'une culture françaises florissantes. Le Comité d'action positive condamnait la nature restrictive de cette loi (loi 101) et les limitations imposées quant à l'usage des autres langues, mais ne s'opposait nullement à une charte de la langue française proprement dite. Pas plus que maintenant. Mais, aujourd'hui, nous estimons avoir des raisons plus pressantes encore de réclamer une loi différente.

Voici deux exemples spécifiques de l'évolution des conditions. En 1971, à la demande de

la Commission Gendron, Sorecom entreprit un sondage qui devait permettre d'évaluer les difficultés qu'éprouvaient les Canadiens francophones à utiliser leur langue dans les banques, les restaurants, les magasins et sur leurs lieux de travail. Ce sondage a été renouvelé en 1979. Il est intéressant de noter qu'en 1971, 17% des répondants éprouvaient des difficultés à conduire leurs affaires bancaires en français, 70% déclaraient connaître certains problèmes dans les restaurants et les magasins et 46% au travail. Le sondage de 1979 ramène ces chiffres à 1.6%, 4.7% et 1.3% respectivement. (...)

Dans son mémoire à l'Assemblée nationale sur la langue d'enseignement, le Comité d'action positive précisait:

«En principe, nous pensons que les parents, plutôt que l'État, doivent choisir l'école que fréquenteront leurs enfants. Si, malgré tout, le gouvernement décide de diriger les enfants des futurs immigrants sur le système scolaire français, cette mesure ne devrait s'appliquer qu'aux non-anglophones qui devront en être avisés avant de venir au Canada.»

(...)

Pour ce qui est de l'affichage, le Comité d'action positive n'a pu découvrir dans la législation un seul élément qui justifie l'interdiction de l'usage d'une langue autre que le français. C'est une chose que d'exiger l'usage du français. C'en est une autre que d'interdire l'usage de l'anglais, et cela, nous ne le supporterons pas.

Le système actuel qui impose des tests d'aptitude aux membres des professions libérales ouvre la porte à de nombreux abus de la bureaucratie et, par conséquent, à des risques d'injustice flagrante au niveau individuel. Personne ne discute le fait que les professionnels qui désirent pratiquer au Québec et sont en contact étroit avec le public devraient au moins être capables de communiquer en français. Cependant, les difficultés éprouvées par le radiologiste Rex Radford, nombre d'infirmières, et bien d'autres, indiqueraient que la méthode d'examen de l'Office de la langue française n'est ni convenable ni juste. Il faudra trouver d'autres critères tels que la réussite d'études françaises, à un certain niveau, dans un établissement d'études reconnu. Le CAP est disposé à rencontrer des représentants du

gouvernement ou de l'Office de la langue française, à leur discrétion, en vue d'élaborer un système plus satisfaisant.

A d'autres points de vue, nous maintenons que les pouvoirs publics devraient pouvoir fournir des services et de la documentation en anglais et que les petites entreprises et les particuliers devraient pouvoir communiquer avec les organismes d'État en français et en anglais. Les ministères et institutions publiques devraient avoir des appellations anglaises et françaises; les diplômes devraient pouvoir être obtenus en anglais; les institutions de langue anglaise devraient assurer la conduite de leurs affaires en anglais tout en communiquant en français avec le gouvernement et avec leur personnel. L'anglais devrait avoir droit de cité à l'Assemblée nationale et devant les tribunaux.

Essentiellement, il nous faut viser une amélioration du climat par l'annulation des clauses discriminatoires de la loi actuelle. L'usage croissant du français devra se poursuivre. Mais le Comité d'action positive ne supportera pas d'injustices d'aucune sorte contre ceux dont la langue maternelle n'est pas le français.

La mort d'Anne

Le 6 juillet dernier, sur une paisible route de campagne, une jeune fille de 16 ans, de la rue Oxford à Montréal, en excursion de bicyclette avec des amis, était frappée mortellement par un automobiliste. Nous la connaissons bien, nous et nos enfants: Anne Dandurand vivait depuis des années dans notre quartier. Elle avait été, pour plusieurs d'entre nous, la gardienne de nos enfants et, quelques jours avant sa mort, avait organisé pour eux un atelier de dessin d'une semaine qui avait reçu près d'une vingtaine d'enfants de la rue. Inutile de dire que la mort d'Anne a semé la consternation parmi nous. Et c'est alors que nous tous, parents, avons pensé que cet enfant tué aurait bien pu être le nôtre...

Nous avons appris, depuis, que le Québec occupe l'un des premiers rangs au monde pour ce qui est du nombre de pertes de vie sur les routes. En 1977, par exemple, 45,000 personnes y étaient tuées ou blessées dans des accidents d'automobile; depuis les 20 dernières années,

plus d'un million de Québécois ont été victimes (tués ou blessés) d'accidents de la route. Ajoutons que chaque année, les seuls coûts des accidents de la route se chiffrent, dans notre province, par environ \$600 millions.

La mort d'Anne, celle de Tania Martel à la sortie de son autobus scolaire et les données ci-haut nous font beaucoup réfléchir et nous inquiètent en tant que parents et citoyens: autant dans les rues des villes que sur les routes de campagne, notre vie et celle de nos enfants sont-elles suffisamment protégées? Quels sont les moyens que, collectivement, nous prendrons pour que les automobilistes québécois en viennent à respecter davantage la vie humaine? Nos lois sont-elles adéquates? Si oui, sont-elles appliquées efficacement ou avec trop de tolérance? Qu'attendons-nous pour faire quelque chose?

La mort d'un enfant, ça n'arrive pas toujours aux autres!
Un groupe de parents de la rue Oxford, par:
Brigitte et Jean ST-CYR

L'industrie de la chanson: quelqu'un a-t-il une idée?

M. Roger Lemelin
Président
LA PRESSE
Monsieur,

Profitant de l'élan donné par le récent gala de l'ADISQ et de l'intérêt du public pour notre industrie de la chanson, je crois qu'il est temps, pour le bien de cette industrie, d'affronter deux problèmes fondamentaux dont la gravité pourrait être mortelle, bien que ces problèmes soient de nature plus technique que ceux dont on aime habituellement discuter.

Posons d'abord qu'il ne peut pas y avoir d'industrie de la chanson s'il n'y a pas de DISQUES, qu'il n'y en a pas non plus s'il n'y a pas de COMPOSITEURS. Posons aussi que les maisons de disques et les compositeurs doivent pouvoir VIVRE de leurs produits dans une structure acceptable de marché.

Or, actuellement, les maisons de disques locales ne peuvent pas faire manufacturer leurs produits.

Les maisons de disques ne possèdent pas de manufacture. Elles font imprimer les disques dans les quelques 5 ou 6 usines qu'il y a dans l'est du Canada. Ces usines sont actuellement saturées de commandes. Or, comme les maisons québécoises font imprimer leurs disques par petites tranches de quelques milliers de copies, les usines préfèrent remplir les grosses commandes (genre 50,000) des multinationales, reportant nos commandes à nous aux calendes grecques.

Résultat: d'abord, les retards dans les livraisons font dormir des investissements considérables (au prix où coûte l'argent!), et interdisent toute promotion cohérente; d'autre part, les livraisons insuffisantes, dans les cas où la demande est forte, débordent aux maisons de disques la marge de profit nécessaire à la rentabilité.

Un cas personnel: j'ai produit à mes frais le disque («Salut, Québec») de la Fête Nationale; mon seuil de rentabilité était à 15,000 copies; j'en ai commandé 35,000; j'en ai reçu 10,000... le 18 juin.

C'est pareil pour tout le monde: pour l'automne actuel et les Fêtes (périodes habituellement payantes), les commandes des maisons locales ne seront remplies qu'à 60%. La saison est foutue. Car nous passerons certainement après C.B.S., par exemple, qui accuse à elle seule un retard de 1.5 millions de copies. C'est normal.

Ouvrir une autre usine de «pressage» au Québec? Peu probable. Les changements technologiques des 4 ou 5 prochaines années (disques compacts — 3 pouces — imprimés différemment et lus au laser, etc.) feraient qu'une usine nouvelle qui opérerait l'année prochaine verrait des machines devenir périmées à court terme. Les financiers privés doivent attendre que cette technologie arrive.

Quelqu'un a-t-il une idée? Et les compositeurs? Leurs moyens de rentabiliser leur travail en touchant des droits d'auteur sont d'un autre âge (l'âge de la loi canadienne du Droit d'auteur: cinquante ans). Aucun des moyens récents, ou futurs d'exploitation de leur musique ne leur donne de revenus (câble, satellites, circuits fermés pour résidences, et même les disques ne paient pas de droits d'auteur). Et certains types de redevances n'ont pas été augmentés depuis cinquante ans (ex.: la part du créateur dans la vente des disques).

Il y avait, il y a quelques années, projet de révision de la loi canadienne du Droit d'auteur. L'an dernier, il agonisait. Maintenant, il ne bouge même plus... et M. Clark a d'autres soucis.

Quelqu'un a-t-il une idée?
Stéphane VENNE

En vrac

«JE VEUX ET J'EXIGE»



Une caricature de mauvais goût?

Messieurs, Si j'écris «messieurs» c'est que je suis sûr que ce sont des hommes qui ont pris la décision de publier la caricature de Madame Payette. Une femme n'aurait pas manifesté autant de mauvais goût. Qui attaque-t-on dans cette caricature? L'obésité? Madame Payette? Les revendications légitimes des femmes? On s'y perd!

Vous allez cependant devoir vous faire une raison et trouver d'autres sujets d'hilarité car votre humour date de l'âge des tavernes... heureusement disparu... ou presque. Si j'étais votre petit chien, je dirais à ma fleur: «Ne t'en fais pas, ma jolie, le chien aboie, la carafemne passe.»

A bon entendeur, Salut!
Lydia BASIL
Montréal



Comme je peux le constater, une fois de plus, Messieurs, l'idée de vous trouver en concurrence, d'égale à égal (l'expression est à la mode) avec des femmes, vous fait tellement peur que vous préférez ridiculiser la situation plutôt que d'y faire face.

Priorité au transport public

J'ai bien aimé la série d'articles de votre journaliste Guy Pinard sur le transport de demain. Mais, pour aujourd'hui, je suggère un système «D» réalisable en quelques mois, pour quelques centaines de dollars du million.

Dans les villes, je réserverais une rue sur sept, aux alentours; sur les ponts et les autres routes à l'extérieur des villes, je leur réserverais une voie.

Bref, je donnerais une priorité absolue aux autobus comme aux trains.

L'eau à Ville LaSalle: Errk!

Je suis une citoyenne de Montréal, plus précisément du quartier Villieray. Je vais occasionnellement à Ville LaSalle où j'ai malheureusement constaté que l'eau, qui est un besoin naturel autant pour le corps que pour les besoins domestiques, avait un goût exécrable. Si l'eau n'est bonne que pour se rincer la bouche quand on se brosse les dents (et encore, elle laisse un mauvais goût dans la bouche), les gens de Ville LaSalle souffriront certainement un de ces jours de déshydratation avancée.

Je crois personnellement que ce problème est d'une importance capitale et qu'il faut y remédier le plus tôt possible... et la solution ne se trouve pas dans les bouteilles d'eau minérale.

A Montréal, la CTCUM doublerait son service avec les effectifs actuels. Le temps et le coût de la réalisation? Poser les enseignes nécessaires.

Personne ne serait à plus de trois coins de rue d'un autobus et, bien vite, les gens réaliseraient que c'est plus vite et moins cher que l'auto.

Le problème de la circulation serait réglé du même coup.

Lucien LARUE
Longueuil

Gens de LaSalle, sachez prendre les choses en main.

Buvez bien votre responsabilité.

Marie-Jo PÉPIN
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les textes non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Ecrasez! Ecrasez donc!

M. Marcel Léger
Ministre de l'Environnement
Québec
Monsieur,

Ne pouvant garder miennes toutes les pensées qui m'animent alors que vous revendiquez les droits des non-fumeurs, permettez-moi de vous entretenir brièvement sur ce sujet qui me tient à cœur.

Tout d'abord, les médias nous informent que vos recommandations prévoient des endroits pour le fumeur dans les lieux publics tels que restaurants, trains, autobus... C'est bien joli mais la fumée va-t-elle se contenir de cet espace, elle qui aime tant prendre ses aises?

Autre chose qui me navre, c'est que pour avoir publié la «tonne» des brochures expliquant les méfaits du tabac, une Assemblée nationale hésite à se prononcer en faveur d'une loi si fondamentale.

De fait, je trouve malheureux, voire même ahurissant que nous en soyons rendus à quémander une atmosphère non viciée dans les endroits publics alors que ceci fait appel à un principe de base de notre société: le respect d'autrui. J'irai même jusqu'à dire qu'en présence d'un non-fumeur, le fumeur ne devrait pas se manifester.

Donc, je vous adresse avec réserve mes félicitations pour avoir ramené sur le tapis ce problème laissé sur les étagères au printemps dernier et j'espère que mes propos vous démontrent

que vos demandes sont très acceptables pour un fumeur. Bien que cette épineuse question ne soit pas prête d'être résolue, je souhaite une persévérance de votre part dans l'élaboration d'une loi qui puisse répondre aux attentes du public majoritairement non-fumeur.

Robert BÉRUBÉ
Éducateur physique
Longueuil

Vous l'avez lu, ou vous l'avez entendu, le ministre de l'Environnement, Monsieur Marcel Léger, s'apprête à légiférer pour assainir l'air dans les lieux publics. Mais il nous invite à lui manifester notre approbation et notre désir de voir les choses avancer rapidement dans ce sens, sans quoi nos poumons continueront de fonctionner au ralenti dans la fumée des prisonniers du tabac.

Alors, vous qui êtes restés libres, lucides, et qui savez que vos poumons vivent et entretiennent la vie grâce à l'air pur et non à la fumée, allez-y de vos lettres personnelles ou de vos pétitions adressées à Monsieur le Ministre de l'Environnement. C'est le temps ou jamais.

Ne permettons pas à ceux qui jouent avec leur santé de jouer aussi avec la nôtre.

Cyrille HAMEON
Longueuil, Qué.

Pourquoi fermer ce pont?

Qui oserait prétendre qu'il est difficile de circuler aux heures de pointe sur les ponts joignant la Rive sud à l'île de Montréal... même quand il n'y a pas de grève des transports en commun?

Qui, sans craindre de se couvrir de ridicule, affirmerait que le centre-ville s'engorge vers 17h00 et que la circulation y devient lente et stagnante, particulièrement à l'entrée des ponts menant de l'île de Montréal à la Rive sud?

Qui pousserait l'audace jusqu'à mettre en doute le jugement des braves gens chargés de la circulation dans notre bonne métropole?

Ni vous, ni moi, bien sûr, amis automobilistes! Allons! Tous à nos volants! Loin de nous ces pensées malséantes et révolutionnaires! Les ponts nous attendent... Rendez-vous, tous à l'entrée, demain matin, 8h00...

Si, comme chaque année en automne — et cette année plus tôt encore que d'habitude — des fonctionnaires avisés viennent de fermer aux automobilistes ordinaires le pont de la Concorde, itinéraire de dégagement du centre-ville aux heures de pointe, c'est parce que... parce

que?... euh! c'est comme ça... et merde à nous autres, misérables embouteillés et avaluateurs de fumée de pots d'échappement!

Le brave et discipliné citoyen que je suis, Longueillois la nuit, Montréalais le jour et emmermé quotidiennement deux fois dans les embouteillages du pont Jacques-Cartier, aimerait respectueusement savoir pourquoi le pont de la Concorde est fermé chaque année d'octobre à mai.

Fonctionnaires concernés, par pitié, répondez-moi! Je vous lirai dans un prochain embouteillage...

Jean-Louis FLEURY
Longueuil

Inconcevable!

Il est inconcevable que nous devions subir une quatrième grève des transports publics en cinq ans. Ce sont les moins fortunés, des écoliers, des étudiants, des employés, etc., qui sont les malheureuses victimes de ces arrêts de travail.

Il est plus que temps que certains chefs syndicaux cessent de harceler ainsi le public, et que les autorités provinciales se décident à agir, d'autant plus que les retombées économiques ont une telle importance.

Thérèse-F. CASGRAIN

Ne pas confondre

Monsieur André Gervais, de Laval, directeur général du C.L.S.C. des Mille-Îles, n'est pas l'auteur de la lettre publiée le 16 octobre sous le titre «La SAQ à l'entreprise privée», dont le signataire, également de Laval, portait le même nom.

Un centre pour quoi, pour qui?

La fabrique St-François-de-Sales de Longueuil s'apprête à lancer une campagne de financement pour la construction d'un centre communautaire d'un demi-million ou plus (\$450,000 pour la bâtisse seule selon les plus récents estimés et environ \$50,000 pour le terrain), et jamais les paroissiens n'ont été véritablement consultés sur l'opportunité de ce projet. Bien sûr, on les a «informés» à satiété pendant les sermons et dans diverses séances publiques. Mais il s'agissait essentiellement de séances de promotion. Plusieurs questions fondamentales n'ont jamais obtenu de réponses. D'ailleurs, on a très bien senti que la décision de construire avait déjà été prise et que la fabrique n'acceptait de discuter que de certaines modalités.

Contrairement à ce que laisse entendre la fabrique, les paroissiens ne semblent pas intéressés outre mesure par le centre communautaire. La fabrique annonce triomphalement que, selon un sondage mené l'été dernier, «un centre communautaire... rejoint l'assentiment de 76.5% des répondants». Dans

l'article paru dans le Courrier Mag du 30 octobre, cette affirmation devenait: «Selon un sondage, 75% des paroissiens sont d'accord pour qu'on construise le centre, les seules réticences venant de quelques membres de l'Association du Domaine Belle-rive.»

Cet appui des paroissiens serait très impressionnant s'il était réel. Mais il n'en est rien. Le sondage demandait de CHOISIR entre quatre modèles de bâtisses paroissiales: une église, une chapelle, des centres communautaires de 8,000 ou de 11,000 pieds carrés. Nulle part on ne demandait si le répondant était d'accord ou non avec la construction d'une bâtisse paroissiale. Dire que l'on préfère les options centres communautaires aux options église ou chapelle ne signifie pas que l'on désire un centre communautaire; cela peut vouloir dire qu'une église semble encore moins intéressante que le centre. D'ailleurs, le témoignage d'un des répondants à une réunion publique confirme cette interprétation.

Il suffit de regarder un peu

sérieusement les résultats du sondage pour s'apercevoir que le centre ne soulève pas l'enthousiasme. Par exemple, MOINS de 1% des répondants se disaient disposés à donner \$200 ou plus, alors que, selon la publicité même de la fabrique, l'objectif de la campagne de financement correspond à un don de \$200 par famille.

La question 21 du sondage portait sur les activités désirées dans le futur centre. Selon les étudiants qui ont mené l'enquête, «on remarque que dans les activités proposées le mot «cours» revient souvent: cours du soir, pour adultes, pour couples. Un chiffre incommensurable d'activités diverses a été constaté lors de la compilation et on remarque que le besoin de sports divers se fait présent de plus en plus».

Une autre question de ce même sondage (no 18) portait sur les besoins de la paroisse. Les réponses furent extrêmement variées; cependant certains besoins furent mentionnés assez fréquemment. La piscine revint, et d'assez loin, à une piscine intérieure (47 répon-

dants). Le centre communautaire, quant à lui, mérita dix mentions. Mais 31 répondants se déclarèrent «bien servis». Il semble bien que l'on soit satisfait, sur le plan religieux, de la situation actuelle. Le curé Delorme, quand il affirme que «la paroisse a besoin d'un centre communautaire à caractère religieux» et que «des locaux d'école... sont inadéquats pour des activités religieuses», n'exprime-t-il pas plutôt un besoin personnel, partagé par très peu de paroissiens?

Et combien va coûter ce centre tant désiré de tous? Il y a quelques mois, on parlait d'un projet de \$300,000. Maintenant, on est rendu à un demi-million. Quelle sera la note finale?

- (1) Courrier Mag, 3 octobre 79, p. 3
- (2) Résultats de l'enquête «socio-économique», feuillet préparé par les marguilliers, septembre 79.
- (3) Courrier Mag, 3 octobre 79, p. 3.
- (4) Paroisse St-François-de-Sales, Longueuil, enquête socio-économique, projet 20547115, Jeunesse Canada au Travail, p. 42
- (5) La Presse, 4 octobre 79, p. D13

Laurence JUNEAU
responsable du comité ad hoc
sur le centre communautaire
Association du
Domaine Belle-rive

Atteinte à la dignité

Bureau des
véhicules automobiles
Québec

Monsieur le directeur,

Je désire par la présente manifester la vive désapprobation suscitée chez moi par la lecture de la rubrique 114 figurant à la demande de renouvellement de permis de conduire que je viens de compléter.

On y retrouve, en effet, la directive suivante: «Si femme mariée, nom et prénoms (s) du conjoint». Vous comprendrez, Monsieur, mon étonnement devant cette demande de renseignements qui, de par sa formulation même, n'est destinée qu'aux conducteurs de sexe féminin.

A l'heure où même notre vieux Code civil, à son article 56 (a), dispose que les noms et prénoms donnés à une personne dans son acte de naissance ne peuvent être changés que par une loi de la Législature, à l'heure où le Gouvernement du Québec, dont vous êtes l'agent, s'affaire à éliminer la discrimination, le sexisme vexant et inutile dont furent et sont encore victimes les femmes, à ce jour, Monsieur

le directeur, existe-t-il une justification raisonnable à la question posée à la rubrique 114, telle que formulée?

Le seul fait que cette question ne comporte pas d'équivalent destiné aux conducteurs masculins mariés m'incite à présu-mer de la réponse. Vous serez peut-être enclin, à la lecture de mes propos, à conclure que s'il s'agit effectivement d'une discrimination, elle est bien mince et ne risque de causer préjudice à quiconque. Ce serait là bien grave erreur, car qu'est-il de pire qu'une atteinte à la dignité d'un groupe d'individus lorsque de plus, elle est faite gratuitement?

Car il s'agit bien ici d'une telle atteinte; en tant que femme, je ne peux me sentir autrement que diminuée d'avoir, du seul fait de mon sexe, à fournir des renseignements sur une autre personne afin qu'un organisme gouvernemental ou autre puisse m'identifier. N'est-ce pas là me dire que je n'existe «pas assez», pour que mon identification par ma seule personne vous soit impossible?

Mireille BEAUDET
Laval



La «trudeaumanie», ça existe encore

Si l'attrait extraordinaire que Pierre Trudeau exerçait jadis sur les foules s'est quelque peu estompé avec les années, sa personnalité n'en continue pas moins de charmer les gens de tous âges: c'est ainsi qu'un groupe d'écologistes de la circonscription de Mont-Royal a tenu à se rendre à Ottawa, hier, pour lui offrir personnellement, à l'occasion de son anniversaire, cet énorme gâteau orné d'une discrète bougie.

Tardif à l'Union des conseils de comté

Le gouvernement a renforcé les municipalités rurales

par Michel GIRARD

Lors de la conférence d'ouverture qu'il a prononcée hier soir dans le cadre du congrès de l'Union des conseils de comtés (UCCQ), le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a tenu à prouver aux maires des municipalités rurales que les gestes posés depuis trois ans dans le domaine municipal par le gouvernement Lévêque vont «dans le sens de l'affirmation, du maintien, voire de l'épanouissement des communautés locales du Québec et non vers la fin des municipalités rurales».

Abordant le fameux projet de loi 125 sur l'aménagement de l'urbanisme, grandement contesté par l'UCCQ, le ministre Tardif a tenté de démontrer à son auditoire que celui-ci, contrairement à ce que pensent la plupart des maires des municipalités rurales, leur confère des pouvoirs accrus sur l'utilisation de l'espace vital dans leurs régions et n'affecte pas les frontières de leurs municipalités locales ou rurales.

«Il ressort que ni dans son esprit, ni dans sa lettre, pas plus dans la seconde que dans la première partie, la loi 125 ne justifie que l'on n'accroche la sonnette d'alarme quant à la menace qu'elle pourra constituer pour les municipalités rurales», de souligner le ministre Tardif, en ajoutant qu'au contraire, cette loi 125 se veut très respectueuse des structures locales existantes et contribuera même à leur développement et à leur épanouissement.



Le ministre Tardif

Devant les multiples interrogations entretenues par ces élus municipaux vis-à-vis cette législation, le ministre des Affaires municipales leur a donné un certain nombre d'assurances. Des délais de trois à sept ans sont prévus dans la loi pour constituer les comtés et confectionner les schémas d'aménagement; le gouvernement n'imposera pas un découpage du territoire; il n'est pas question de laisser le monde rural être assimilé par le milieu urbain; toutes les municipalités auront voix au chapitre; l'aménagement est le seul domaine où les

municipalités rurales et urbaines seront à la même table; le ministre fournira l'aide technique et l'assistance nécessaire; le processus d'harmonisation avec la loi 90 s'enclenchera en temps opportun quand les municipalités régionales de comté seront prêtes à assumer cette responsabilité; etc.

Bref, selon le ministre, «toutes les mesures sont prises dans le sens d'une plus grande affirmation du rôle des municipalités locales».

Pouvoirs

Comme autre geste qui démontre la ferme volonté du gouvernement Lévêque de revaloriser la municipalité, il a rappelé la mise en application d'une série de nouvelles mesures visant à leur donner de nouveaux pouvoirs: la réforme sur la fiscalité municipale, le contrôle de l'abattage des arbres tant sur le domaine privé que public, la prévention des incendies, le transport des handicapés, le pouvoir d'émettre des sommations et des avis de poursuites sommaires, le pouvoir d'annexer certaines parties de cités ou de villes, le pouvoir de contrôler les panneaux-réclames ou les nuisances, de contrôler les démolitions, changements d'affectation et subdivisions des logements locatifs, le pouvoir de décréter la largeur des rues, etc.

Port de Montréal

Espoir de règlement

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'entente de principe intervenue sur les salaires entre les 450 manutentionnaires de grains du port de Montréal et les autorités laisse présager une solution prochaine de ce conflit, a dit hier le ministre fédéral des Transports Don Mazankowski.

Interpellé aux Communes par le député de Dollard, M. Louis Desmarais, le ministre a toutefois ajouté qu'il restait encore certaines clauses importantes à négocier avant d'en arriver à une entente.

Ainsi, la question de la sécurité d'emploi et le protocole de retour au travail font toujours l'objet de négociations.

Pressé de dire si le gouvernement songeait à mettre fin à la grève par le recours à une loi spéciale, M. Mazankowski a répliqué qu'il n'en était pas question puisque les rencontres se poursuivaient.

Depuis le début de ce conflit, qui en est maintenant à son cinquième mois, les députés de l'opposition ont à plusieurs reprises laissé entendre que le ministre du Travail, Lincoln Alexander, négligeait ce dossier.

MacKay et de Cotret veulent rencontrer les dirigeants de GM

par Gilles PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Tout en se disant surpris de la décision de la General Motors d'abandonner ses projets au Québec, le premier ministre Clark s'est refusé hier à promettre un déblocage précipité des projets fédéraux d'investissement.

Deux ministres ont cependant indiqué qu'ils avaient sollicité une rencontre avec les dirigeants de la société américaine d'automobiles à ce sujet: il s'agit du ministre de l'Expansion économique et régionale, Elmer MacKay, et de son collègue de

l'Industrie et du Commerce, Robert de Cotret.

Ce dernier a précisé que l'on chercherait essentiellement à se faire une meilleure idée des projets futurs de la compagnie, et de la façon dont ces projets affecteraient diverses régions du Canada. La décision de General Motors de ne pas ouvrir une usine de pièces d'aluminium au Québec se fonde sur des raisons technologiques et non «géo-politiques», a souligné M. de Cotret.

Quant à M. MacKay, il avait déclaré plus tôt aux Communes que le Québec était la victime d'un «sérieux déséquilibre» au sein de l'industrie automobile.

M. Clark a pour sa part réitéré la volonté de son gouvernement d'appuyer tout nouveau projet de GM si une nouvelle demande devait être faite éventuellement. Le premier ministre a tenu à souligner que la décision de la firme ne reposait que sur des raisons «internes» et que son gouvernement avait fait tout en son pouvoir pour la convaincre.

Ottawa et Québec auraient offert des subventions de quelque \$100 millions pour inciter GM à construire une usine de moteurs en aluminium, mais celle-ci a plutôt choisi de s'orienter vers une autre solution pour alléger ses voitures.

BREJNEV SUITE DE LA PAGE A 1

ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko. Les trois médecins américains au chevet du malade, les docteurs Ronald Michels, Thomas Rice et Walter Stark, sont spécialisés dans le traitement des maux de la cornée, de l'humour aqueux et de la rétine à l'Institut Wilmer Eye du Maryland.

Mais Moscou garde le secret absolu sur les problèmes de santé dont est affligé M. Brejnev et personne ne fait allusion aux troubles de la vue dont il souffrirait. On sait toutefois qu'il a annulé plusieurs apparitions publiques ces derniers temps, qu'il est rentré très fatigué il y a dix jours de l'Allemagne de l'Est et qu'à certaines occasions, durant son séjour à Berlin-Est, on a remarqué qu'il éprouvait certaines difficultés à lire. Encore cette semaine, M. Brejnev n'a pu s'entretenir avec le président syrien Hafez El Assad, à Moscou, et son absence avait fait renaître de nombreuses spéculations sur son état de santé.

M. Brejnev est âgé de 72 ans. C'est maintenant un homme fatigué qui s'exprime avec difficulté,

qui est alerte pour de brèves périodes seulement. On dit qu'il a eu son premier infarctus en 1961, avant d'accéder au pouvoir, et que sa santé justifie une inquiétude permanente. Des rumeurs à Moscou ont même prétendu que M. Brejnev souffrait de diabète, maladie qui peut occasionner des troubles de la vue.

Pendant que toutes les rumeurs circulent à l'étranger, la télévision soviétique terminait néanmoins normalement ses programmes d'information hier soir sans un mot sur M. Leonid Brejnev.

STANFIELD SUITE DE A 1

ministre Joe Clark eut fait connaître son intention de transférer l'ambassade du Canada en Israël.

M. Stanfield a déclaré que le projet du gouvernement canadien n'avait certainement pas été accueilli avec un enthousiasme débordant par les pays arabes. Toutefois, il n'a pas voulu dire, avant d'avoir rencontré le premier ministre, s'il en était venu à une entente avec eux.

M. Stanfield a ajouté qu'il avait eu des pourparlers avec

Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, mais qu'il ne considérerait pas cet entretien comme une reconnaissance officielle de l'OLP.

M. Moshe Offer, un diplomate israélien, a affirmé il y a quelques temps qu'il considérerait tout entretien entre M. Stanfield et l'OLP comme un geste officiel et à caractère politique. M. Offer a cependant émis cette opinion à titre personnel et souligné que le gouvernement israélien devrait étudier la situation si un tel geste venait à être posé.

En mettant fin à sa rencontre avec les journalistes, M. Stanfield a dit que son voyage lui avait permis de connaître «vraiment» mieux les pays arabes.

L'envoyé spécial du premier ministre Clark a ajouté qu'il se rendrait en Afrique du nord le mois prochain, avant de déposer son rapport final sur le transfert éventuel l'ambassade canadienne en Israël. M. Stanfield est rentré à Ottawa après un périple de six semaines au Proche Orient, en Israël et en Turquie.

GRANDE VENTE D'ACCESSOIRES de 20 à 50%



Il y a un peu de nous... chez vous



les boutiques du cuir
jerome
la qualité à votre portée

Carrefour du Nord
Centre d'achat Duvernay
Galerie St-Hyacinthe
Mail Montclair
Place Verdu

Place Repentigny
Place St-Hubert
Place St-Jean
Place Bonaventure
2001, University

Place du Royaume
Place Québec
Place Ste-Foy
Les Promenades de l'Outaouais

Galerie Jonquière
Galerie La Canadienne
1376, Châmin Chamblay
Galerie Rive Nord
Place Desjardins

Carrefour Alma
Carrefour de l'Estrie
Carrefour Rimouski
Centre Les Rivières
Place de la Mauricie

Sears

SÉRIEUX DE SAMEDI 20 OCTOBRE

CENTRE DE LIQUIDATION

PROFITEZ DE CETTE VENTE, UN JOUR SEULEMENT SAMEDI LE 20 OCTOBRE 79

JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

LUNDI-MERCREDI 9h30-17h30
JEUDI-VENDREDI 9h30-21h00
SAMEDI 9h-17h00

Tapis laine envers	2	12 x 12	Rég.: 217.00	SPEC.: 143.76
Caoutchouc à poils	1	12 x 10	Rég.: 182.00	SPEC.: 119.80
Courts brun chocolat ou lait				
Tapis nylon acrylique	3	12 x 15	Rég.: 269.09	SPEC.: 177.60
Envers jute poils	2	12 x 12	Rég.: 215.27	SPEC.: 142.08
Semi-long bourgogne	2	12 x 9	Rég.: 159.94	SPEC.: 105.56
	3	12 x 10	Rég.: 179.39	SPEC.: 118.40
Shag vert attrayant	2	12 x 9	Rég.: 242.30	SPEC.: 139.92
Envers jute poils longs	1	13 x 10	Rég.: 269.23	SPEC.: 177.69
Polyester nylon	1	12 x 12	Rég.: 323.08	SPEC.: 213.23
Laine pure envers jute	1	12 x 15 vert pâle	Rég.: 393.63	SPEC.: 199.98
Poils longs	1	12 x 6 vert tendre	Rég.: 196.00	SPEC.: 96.98
	2	12 x 13 rouille	Rég.: 311.99	SPEC.: 206.40
	1	12 x 10 orange	Rég.: 260.00	SPEC.: 159.98
	1	12 x 14 8" or	Rég.: 364.80	SPEC.: 235.20
	1	12 x 15 6" kaki	Rég.: 409.37	SPEC.: 249.60

Ainsi qu'une pléiade de tapis faciles d'entretien dans des couleurs et des grandeurs qui satisfont vos besoins. Plus de 600 choix.

Mobilier de salle à diner
Style Colonial
Table ronde et 4 chaises
Table peut s'agrandir à 50" dont un panneau de 10"
OT: 25
SPEC.: 329.98

Ensemble de salon
Inclus: sofa et chaise berçante style colonial. Tons de brun et beige
OT: 5
SPEC.: 659.98

Réduction sur nos lave-vaisselle de 8% à 20% et les réfrigérateurs de 6% à 15%. Ceux-ci sont des surplus de nos magasins soit légèrement endommagés, ou remis à neuf.

EX: Lave-vaisselle modèle de luxe, 8 cycles, 3 gicleurs pour bien laver votre vaisselle.
Quant. stock: Couleur Rég. Rabais SPEC.
1 79468 amande 539.98 90.00 449.98
1 79462 brun 539.98 90.00 449.98
2 79466 or 539.98 100.00 439.98

EX: Réfrigérateurs 17 pi cu. modèle de luxe sans grille avec tablettes ajustables.

Quant. stock: Couleur Rég. Rabais SPEC.
1 79996 or 789.98 50.00 739.98
1 79990 blanc 779.98 40.00 739.98
3 79998 amande 788.98 39.00 749.98

Que peut-on obtenir au Centre de Liquidation Sears?
Un surplus de marchandises en provenance de nos grands magasins des produits discontinués par le manufacturier, des articles légèrement endommagés ou remis à neuf.
Grand stationnement gratuit.
CENTRE DE LIQUIDATION SEARS 3207, BOUL. THIMENS, ST-LAURENT, QUÉ.

La CSN ne sera pas de la fête à la Baie James

La CSN refuse de s'associer à la grande fête qui marquera l'inauguration des turbines du chantier LG 2 de la Baie James, la semaine prochaine. En effet, tant le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, que le président de la CSN construction, M. Yvon Leclerc, dénoncent les conditions de travail actuelles à la Baie James et le traitement réservé aux travailleurs. Ils refusent l'invitation du gouvernement pour les fêtes d'inauguration.

Selon la CSN, les préoccupations sécuritaires du gouvernement québécois dépasseraient les limites de l'inconvenance et susciteraient le mécontentement des travailleurs.

Ainsi, assure-t-elle dans un communiqué, les avions prévus pour cette journée d'inauguration (le 27 octobre) sont nolisés exclusivement à l'intention des visiteurs: les travailleurs qui devraient «redescendre» ce jour-là se voient refoulés dans leurs camps pour un ou deux jours d'inactivité.

D'autre part, on aurait déplacé des travailleurs de leurs dortoirs vers d'anciens camps pour faire place aux visiteurs. Or, ces travailleurs s'estiment insatisfaits des conditions d'hygiène: humidité, senteurs de mois, état de délabrement.

«Depuis la semaine dernière, poursuit la CSN, les policiers de la Sûreté provinciale visitent les locaux des syndicats de la Baie James pour connaître les intentions des travailleurs mécontents qui manifestent, au cours des assemblées syndicales, leur désapprobation des manœuvres d'accueil gouvernementales.»

Rappelant les accidents graves et mortels et les accrocs aux normes de sécurité des chantiers, la CSN refuse «au nom de tous les travailleurs qui ont participé aux travaux de ce chantier et qui ne seront pas présents à cette fête», d'endosser les «agissements inqualifiables de la Société d'énergie de la Baie James».

Pour faire les choses en beauté

C'est merveilleux! Ce latex peu lustré s'étend comme un charme, couvre énormément bien et tout se nettoie à l'eau!

Regarde, ta chambre est comme neuve! Il n'y a pas d'odeurs et c'est déjà sec!

Viens papa, allons-y!

800 superbes teintes mode

Sherwin-Williams Kem
Latex peu lustré
POUR MURS ET BOISERIES
PEINTURE INTERIEURE LAVABLE
BLANC POUR FINIR ET TEINTER 21-5

SEULEMENT \$17.95
OU MOINS LE GALLON

La boîte peut contenir un peu moins pour permettre d'ajouter le produit colorant. Voir contenu net sur l'étiquette.

Sherwin-Williams Kem Latex peu lustré

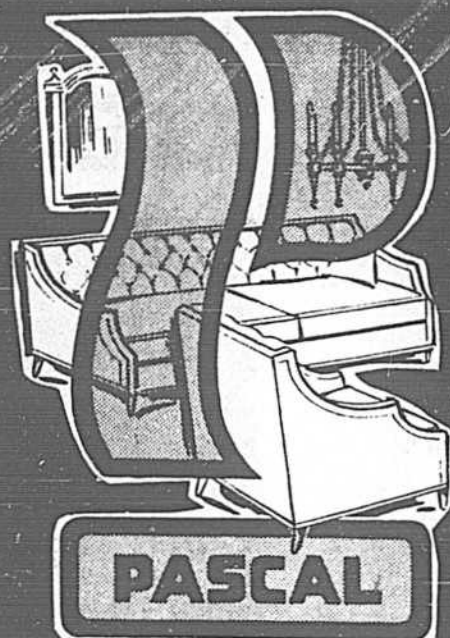
PEINTURE POUR MURS ET BOISERIES
En vente dans les magasins Sherwin-Williams et les concessionnaires participants.
Tous les détaillants énumérés ne participent pas nécessairement.

MONTRÉAL
Ary Paint & Wallpaper
5778, Decelles
La Boutique de Décoration
337 ouest, Henri-Bourassa
Centre De Décoration Everett
2733, Everett
Centre de Décor Irène Paquet
1039 est, rue Beaubien
Charlemagne Robert
8862, Hochelaga
Charlemagne Robert
3796, Masson
Charlemagne Robert
5906, boul. Monk
Charlemagne Robert
1871, Ontario
Charlemagne Robert
8505, rue St-Michel
Daniel Décor Enrg.
1974 est, rue Jean-Talon
Décorations 8056
8056, rue St-Hubert
Décoratique
2445 de Salaberry
M.-L. Duquette
6865, rue St-Hubert
Ferr. P. Rivet
5771, Marseilles
Ferr. J.-R. St-Germain
2656 est, rue Beaubien
Ferr. Groleau
01270, Charlevoix
Ferr. Sauvé
1130 est, rue Sauvé
Lamarche & Frère
2273, des Ormeaux
Miller Paint Co. Emco
Reg'd.
274, Fairmount
Montreal Decorating Supply Ltd.
250 est, Ste-Catherine

Perrault et Perrault
5126, Iberville
Pigeon & Drapeau
4828 est, rue Gouin
Quinc. Azores
4289, rue St-Laurent
Quinc. Delorimier
2129 est, rue Mont-Royal
Quinc. Gérald & Frères
5985, rue St-Hubert
Quinc. La Portugaise
8300, rue Berri
Quinc. Montréal Est Enr.
143, Laurendeau
Quinc. Montréal West
33 nord, rue Westminster
Quinc. Notre-Dame
2371 ouest, rue Notre-Dame
Quinc. Prévoist
1500 est, rue Fleury
Quinc. Villeray
421, Villeray
Roger Rouleau Inc.
5126 est, rue Beaubien
Romuald Robert
933 est, rue St-Zotique
Rosaire Pomerleau
9358, Iberville
St. Roch Hardware
690, St-Roch
Sherwin-Williams
4325, Papineau
Sherwin-Williams
6080 ouest, Sherbrooke
United Hardware & Electrical Co.
5558, avenue Monkland
MONTRÉAL-NORD
Centre de la Couleur
Montréal-Nord Inc.
5150, Charlevoix
Charlemagne Robert
5833, Léger
Ferr. Poirier
240 est, rue Jarry

Quinc. Expo
2510 est, rue Fleury
Quinc. Lefebvre & Fils Enr.
5100, Charlevoix
Sherwin-Williams
6095 est, Henri-Bourassa
Zeller's
11211, boul. Lacordaire
LAVAL
La Boutique—Atelier Jag-Ra Inc.
429, St-Martin
Charlemagne Robert
1769 ouest, St-Martin
K-Mart
1980, de la Concorde (Duvernay)
Peinture Boréal Enrg.
3654, boul. de la Concorde
Quinc. La Portugaise Enrg.
3940, Notre-Dame (Chomedey)
Quinc. Laval Ltée
1268, Bord de l'Eau (Ste-Dorothée)
Quinc. Renovatec Enrg.
114, Bellrose
Zeller's
303, LaBelle
LAVAL-DES-RAPIDES
Ferr. Rapide Ltée
359, boul. des Prairies
LASALLE
Charlemagne Robert
1439, Shevchenko
K-Mart
2199, Lapierre
Quinc. LaSalle Francesco
1658, Thierry
Quinc. Riverside
7584, Centrale
Zeller's
Newman Plaza, 421, Dollard

Durant ce Week-End Rendez-nous Visite!



Vendredi.
Samedi
et Lundi
exclusivement!

Mobilier de chambre — style colonial



Cet ensemble colonial est dessiné pour rendre son emploi très fonctionnel grâce à son espace de rangement et à son bon coup d'oeil. Riche finition de pin rehaussé de quincaillerie de ton cuivre antique. Huche avec miroir et tablettes avec décorations en relief sur les tiroirs. Le tout d'une grande beauté. Valeur à ne pas manquer.

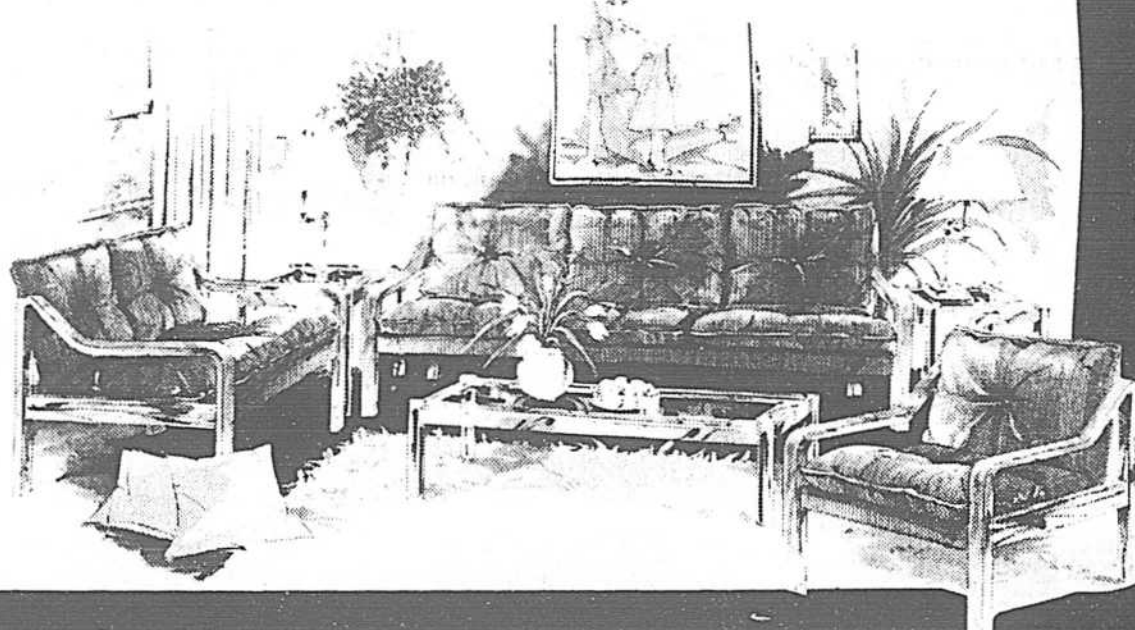
Table de nuit en sus
9988^{ch.}

Ensemble 4 morceaux
49988

Une création Ply, gage du confort chez soi

L'élégante robustesse du chêne, des meubles rembourrés, recouverts de velours côtelé brun. Un mobilier qui associe confort et durabilité... à des prix abordables pour toutes les bourses.

Canapé
26988
Causeuse
20988
Fauteuil
14988



Mobilier de cuisine de qualité de Samton

Table à dessus rehaussé de motif veiné bois. Chaises à haut dossier recouvertes de vinyle floral avec garnitures d'une texture brun alligator.



Ens. 3 morceaux — Table 24" x 36"
8888^{ens.}

Ens. 5 morceaux — Table 30" x 40"
s'allongeant jusqu'à 48" **11888^{ens.}**

Ens. 7 morceaux — Table 36" x 48"
s'allongeant jusqu'à 60". **16888^{ens.}**

La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.



TERMES PRATIQUES POUR S'ADAPTER A VOTRE BUDGET

• MASTER CHARGE
• CHARGE X
• PASCAL QUICK CHARGE ou termes prolongés

HEURES D'OUVERTURE

Lun., mar., merc.,
de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
Jeudi et vendredi
de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI
de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE **PASCAL MEUBLES**

3600 Côte-Vertu, St-Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Vote unanime des chauffeurs de la CTCUM Rejet du rapport des conciliateurs

par André CHÉNIER

C'est à l'unanimité, sur proposition de leurs négociateurs et de leurs directeurs, que les 3,600 membres de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la Communauté urbaine de Montréal ont rejeté hier une recommandation formulée par les conciliateurs Robert Chagnon et Bernard Crevier, nommés par le ministre du Travail du Québec, pour accélérer la signature d'une nouvelle convention collective avec la Commission des transports.

La CTCUM doit faire connaître ce matin sa décision sur ce même document.

Pour sa part, le Syndicat du transport de Montréal, section garages et entretien, tenait hier soir une assemblée générale au Plateau pour, d'une part, faire le point sur son unique rencontre avec les conciliateurs Duchaine et Brassard, depuis le débrayage du vendredi 12; pour se défendre

d'accusations d'intransigence lancées contre lui en divers milieux; pour inviter ses 2,200 membres à participer dimanche au centre Paul-Sauvé, où le premier ministre doit prendre la parole, à une manifestation, à l'appui de ses revendications syndicales; pour inviter ses membres également à manifester aujourd'hui avec le Front commun CSN contre le projet de loi 17 sur la sécurité et la santé au travail.

Des autobus seront à la disposition des travailleurs de la CTCUM pour la manifestation à Québec, note un feuillet d'information.

Une solution: le rejet global

Le président de la Fraternité, M. Normand Hamelin, a expliqué que cette recommandation des conciliateurs, intégrant à la fois les clauses encore en litige le 13 septembre dernier et les textes qui avaient déjà fait l'objet d'un accord entre les parties à cette

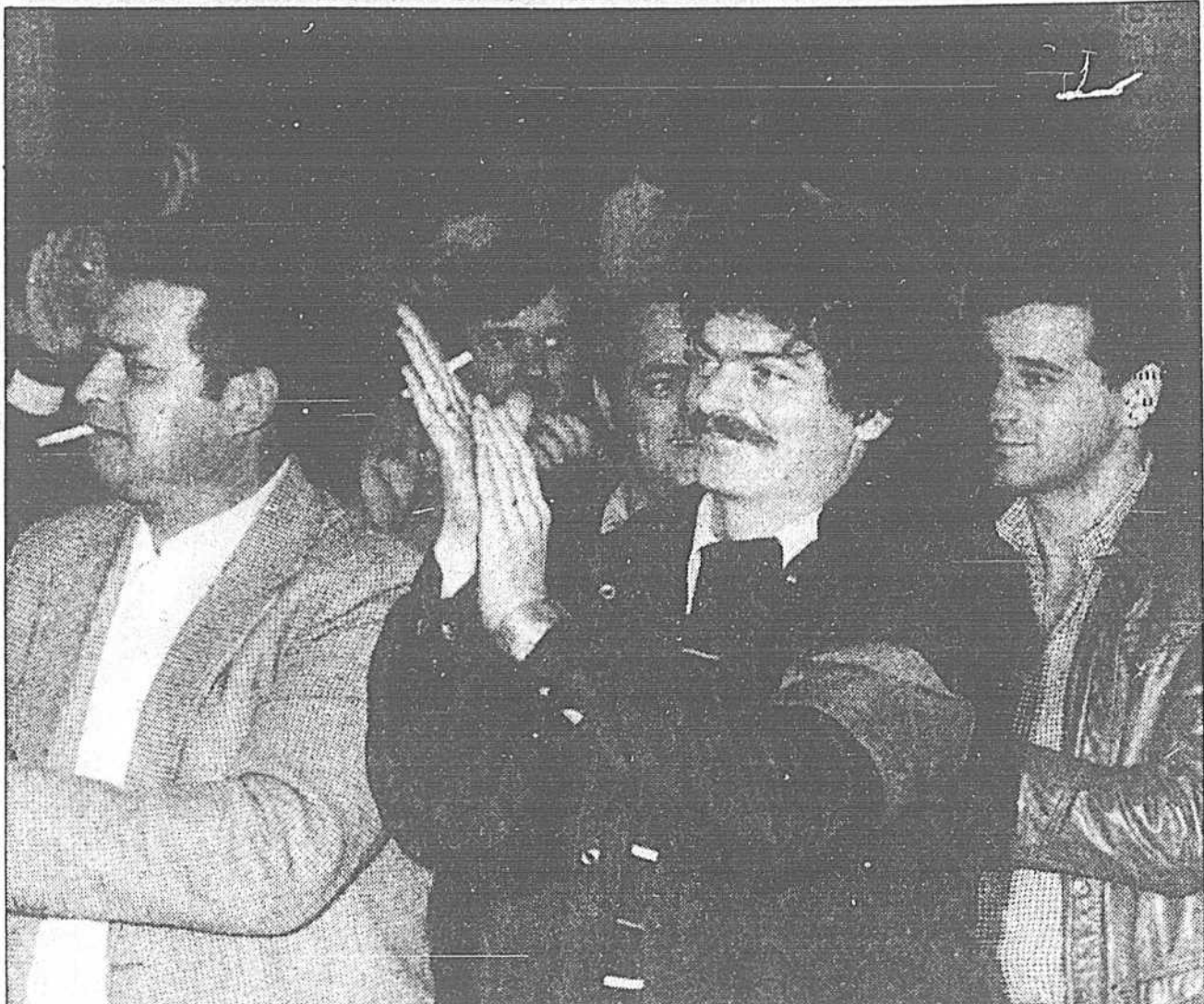
date, ne pouvait servir de base à des négociations ultérieures sur les clauses mentionnées dans le document puisque le tout devait être accepté ou rejeté intégralement.

Même si certaines clauses de moindre importance, hors celles déjà paraphées, semblaient marquer un léger progrès par rapport à la convention échue, on ne pouvait accepter globalement un texte péchant par omission sur la plupart des grandes revendications syndicales relatives aux conditions de travail, a souligné M. Hamelin. Il ne restait donc qu'une solution: le rejet global.

Du 12 juillet 1979 (leur contrat a expiré le 11 juillet dernier) au 11 juillet 1980, les chauffeurs, opérateurs, gareurs et agents de terminus de plus d'un an d'emploi toucheraient \$8,70 l'heure; \$0,61 de plus du 12 juillet 1980 au 11 juillet 1981 et \$0,32 de plus l'heure du 12 juillet 1981 au 11 janvier 1982. Les chauffeurs d'autobus touchent présentement \$8,00 l'heure. La CTCUM offrait un contrat de 36 mois, prévoyant des augmentations de 6, 6, 1 et 6 pour cent.

La Fraternité voulait aussi que le boni (forfaitaire) de vie chère, qui est accordé à ses membres en vertu du contrat échue, soit intégré au salaire. Il y a présentement différend entre la Fraternité et la CTCUM au sujet de ce montant forfaitaire, qui repose sur une évaluation des différences entre les indices des prix à la consommation pour la région de Montréal, à telle ou telle période.

Selon la direction de la Fraternité, plusieurs études psychologiques et autres menées depuis deux ans indiquent que la tâche du chauffeur d'autobus est loin d'être une sinécure et devrait être allégée le plus possible, surtout si l'on tient compte de la sécurité publique. Ces documents remis à la CTCUM, et qui servent de base à plusieurs des revendications



Réunis au sous-sol de l'église Saint-Édouard, les 3,600 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM, qui ne sont pas en grève, ont rejeté la recommandation des deux conciliateurs provinciaux mandatés pour accélérer le règlement du conflit du transport en commun. Selon eux, cette offre de règlement ne tient pas compte de plusieurs de leurs revendications sur le plan des conditions de travail. photo Réal St-Jean, LA PRESSE

syndicales, seraient toutefois restés sur la tablette.

Du point de vue monétaire, les conciliateurs Chagnon et Crevier vont à mi-chemin du contrat de trois ans que propose la CTCUM et du contrat de 18 mois (avec

réouverture de la 2e année) demandé par la Fraternité.

Ils recommandent une convention de 30 mois.

La convention demandée par la Fraternité aurait porté le salaire horaire à \$9,00 l'heure dès la pre-

mière année, boni de vie chère compris. La recommandation des conciliateurs maintient le système actuel du boni forfaitaire indépendant du salaire et versé au terme de la 1re année complète du contrat, soit en juillet 1980.

Lévesque: motus et bouche cousue

Le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, a vainement tenté de savoir hier en Chambre ce que ferait le gouvernement dans l'éventualité où les syndicats du transport de Montréal n'accepteraient pas les recommandations des conciliateurs.

Motus et bouche cousue. Une fois de plus le ministre du Travail a dit qu'il fallait respecter le processus normal de la conciliation, et le premier ministre Lévesque a été pour le moins peu limpide: «Commencer à évoquer ce qui arriverait si, je pense qu'on peut

être amené à le faire si, justement, mais ce n'est pas le moment aujourd'hui de commencer à dessiner des scénarios au-delà de celui qui, on l'espère, va réussir.» ...M. Ryan revenant à la charge, M. Lévesque a finalement déclaré que le gouvernement agirait avant que la grève ne s'étire aussi longtemps qu'à Québec, où le transport a été paralysé pendant huit mois. «Le gouvernement, a dit M. Lévesque, tiendra compte de la saison, de la densité, de la distance», mais il n'a pas été plus explicite sur les moyens qui pourraient être mis en oeuvre.

Bisaillon formule des suggestions pour prévenir des crises futures

par André CHÉNIER

Sans vouloir s'impliquer plus avant que le ministre du Travail dans le présent conflit des transports en commun, à Montréal, le député péquiste de Sainte-Marie à l'Assemblée législative, M. Guy Bisaillon, comme «simple représentant de la population ouvrière de son comté», a tenu mercredi à faire «quelques suggestions» qui, tout en rendant la situation actuelle moins pénible, pourraient servir de précédents pour prévenir des crises ultérieures du même ordre... ou en faciliter le règlement.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à son bureau de la rue Ontario, M. Bisaillon a formulé les suggestions suivantes:

• Les «pools d'usagers» d'auto-

biles privées qui pourraient bénéficier de voies réservées et d'autres privilèges, «comme ça existe déjà aux USA»;

• L'utilisation de taxe communautaires, à frais partagés également par les usagers;

• L'application d'un «plan d'urgence» pour accélérer la circulation automobile aux entrées et sorties des ponts, notamment le pont Jacques-Cartier, ce qui impliquerait l'emploi d'agents de la circulation à certaines heures;

• Répartir la ville en secteurs où, à tour de rôle, les entreprises autoriseraient leurs employés à entrer plus tôt et partir plus tôt, afin d'éviter les bouchons qui se forment lorsque tout le monde agit de même façon en même temps;

• Insister auprès des parties en conflit et des autorités intéressées

pour qu'elles mettent à la disposition des personnes âgées des moyens leur permettant de se déplacer d'urgence;

• Que les parties en conflit, au lieu de se payer de la réclame pour faire connaître leurs positions respectives, utilisent plutôt ces sommes d'argent à améliorer les conditions de travail dans leur milieu.

Dans un autre contexte, celui des hausses de tarifs des transports en commun, M. Bisaillon a déclaré que «les entreprises, qui ne sont pas des usagers du métro ou de l'autobus mais qui sont jusqu'à un certain point bénéficiaires de ces services, participent elles aussi au coût de ces services, non pas seulement le contribuable ou le gouvernement.»



Guy Bisaillon

Vélo-Québec invite les Montréalais à pédaler

L'organisme de loisirs Vélo-Québec invite les Montréalais à se servir de leur bicyclette, pour aller et revenir de leur travail durant la grève des transports en commun.

Vélo-Québec recommande aux cyclistes de se vêtir chaudement, de respecter les règlements de la circulation, d'être prudents, d'emprunter les artères secondaires ou il y a moins de circulation et finalement de se munir d'un bon cadenas pour ne pas avoir à faire de l'auto-stop pour revenir le soir à la maison.

L'organisme de loisirs recommande également aux automobilistes d'être plus prudents et de respecter le cycliste, le cycliste ayant autant de droits que l'automobiliste à circuler dans les rues de la ville. Selon M. Pierre Hamel

de Vélo-Québec, l'automobiliste devrait faire preuve de plus de civisme à l'égard des cyclistes.

Il recommande aussi aux employeurs dont leurs employés viennent au travail à bicyclette, de leur permettre de garer leur vélo dans un endroit sûr, à l'intérieur d'un édifice ou dans un stationnement sécuritaire. Puisqu'à ce temps-ci de l'année, le cycliste doit s'habiller chaudement, l'association demande aux employeurs de fournir si possible un local autre que les toilettes aux cyclistes, pour que ceux-ci puissent se changer.

Vélo-Québec a profité de l'occasion pour offrir hier, une bicyclette à M. Laurence Hanigan, pour que celui-ci puisse se rendre plus rapidement à la table des négociations sa limousine risquant d'être bloquée par les embouteillages...

Hausse des tarifs à la CTCUM

Hanigan refuse de recevoir une pétition de 40,000 noms

par Marc DORÉ

Le président de la CTCUM, Lawrence Hanigan, a refusé hier

d'écouter 40,000 Montréalais qui s'opposent à la hausse des tarifs du métro et de l'autobus, décrétée

par l'organisme qu'il dirige à la fin du mois d'août.

Une trentaine de représentants de groupes populaires de Montréal ont tenté sans succès de remettre au président directeur général de la CTCUM une pétition qui a circulé durant le dernier mois, mais ils se sont heurtés à la force de police de la commission de transport.

M. Hanigan, qui a été obligé, pour pénétrer au siège social de la commission, de traverser le groupe de personnes venues le rencontrer, n'a pas daigné leur dire un mot. L'officier commandant le détachement de police a toutefois déclaré aux porte-parole du groupe qu'il avait ordre d'empêcher quiconque de se rendre aux bureaux du président, et d'expulser les visiteurs.

Le groupe comprenait plusieurs personnes âgées, dont des femmes, ce qui a fait dire à l'officier commandant que si les manifestants avaient été plus jeunes, ils auraient été évacués beaucoup plus rapidement. Le groupe a quitté l'édifice de la CTCUM quand il devint évident que Hanigan ne rencontrerait personne, après une demi-heure d'attente dans un étroit corridor.

Injustice sociale

Des représentants de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), du Conseil du travail de Montréal (FTQ) et du Conseil central de Montréal (CSN), tous membres du Conseil régional in-

tersyndical de Montréal (CRIM), auxquels se joignaient pour l'occasion des représentants de l'Association nationale des étudiants, du Conseil régional de l'âge d'or de Montréal-métropolitain-Laval et du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) formaient le groupe éconduit par M. Hanigan.

Des pétitions parrainées par plusieurs de ces groupes ont recueilli 40,000 signatures en un peu plus de trois semaines en septembre, de gens s'opposant à l'augmentation des tarifs — 150 p.c. pour les écoliers, 66 p.c. pour les personnes âgées, 21 p.c. pour les autres usagers.

Les porte-parole du CRIM ont déclaré hier que la CTCUM agit de façon anti-démocratique et anti-sociale, puisque ses dirigeants, qui ne sont pas élus, décrètent sans consulter les usagers une hausse de tarifs de cette importance.

Pour les représentants de l'ANÉQ et de l'Age d'or, l'injustice de cette hausse provient du fait qu'elle alourdit le fardeau financier de deux groupes d'usagers, les écoliers et les personnes âgées, dont les revenus sont fortement limités et non indexés.

Enfin pour le RCM, qui exige l'annulation des augmentations de tarifs, la décision de la CTCUM est socialement et économiquement injustifiable parce qu'elle accroît encore la charge financière des Montréalais.

Le Toronto Star pourrait connaître sa première grève

de notre bureau de Toronto

TORONTO — Créé en 1892, le plus important quotidien du pays, le Toronto Star, pourrait bien subir la première grève de son histoire!

Mais l'expérience négative survenue au Montréal-Matin, au Montréal Star et au Toronto Telegram semble omniprésente dans les conversations que LA PRESSE a eues avec plusieurs syndiqués qui s'approprièrent tard hier soir à voter sur une «offre finale et globale» de l'entreprise.

Le Southern Ontario Newspaper Guild, qui représente 1,500 employés de la rédaction, de la publicité, de la circulation et de l'administration du «Star», a recommandé à ses membres de rejeter les offres patronales.

Le négociateur syndical, M. John Bryant, a déclaré à LA PRESSE que les clauses normatives sont acceptables mais que les clauses à incidence salariale «ne sont pas suffisantes».

Pour le président du Toronto Star, M. Martin Goodman, «L'offre patronale est juste, équitable et conséquente avec les conventions collectives déjà paraphées avec d'autres syndicats représentant d'autres services de l'entreprise».

Déjà un mandat

Dimanche dernier, la «Guilde» a été autorisée à déclencher la grève, mais des démarches entreprises par d'autres syndicats ont fait

en sorte pour que l'assemblée des membres reconsidère ce vote.

Le Toronto Star a offert à cette catégorie d'employés un choix entre une entente de 27 mois ou de 36 mois.

En vertu de la dernière proposition pour une convention de trois ans, les salaires des syndiqués augmenteraient de 5 p. cent ou un maximum de \$19,75 par semaine rétroactif au 1er juillet; 6 p. cent ou un maximum de \$25,50 l'année suivante et 6,92 p. cent ou un maximum de \$31,25 au 1er janvier 1981. Un autre 3 p. cent d'augmentation est proposée pour le 1er janvier 1982. Un boni variant de \$245 à \$600 accompagne cette proposition. Le syndicat préfère cette offre plutôt qu'un contrat de 27 mois, dont les augmentations sont moins importantes et qui ne prévoient aucun boni.

L'information

Le Toronto Star a envoyé à chacun de ses employés syndiqués une copie des offres patronales et les a invités à être présents hier à cette importante réunion. «Exercez vos droits, y lit-on. Ne laissez pas quelqu'un d'autre décider de votre avenir pour vous.»

Le Toronto Star a clairement laissé savoir aussi à ses employés que, même s'il y avait grève, l'entreprise, compte tenu de la concurrence à laquelle elle doit faire face de la part du Toronto Sun et du Globe and Mail, publiera le journal quand même.



Des policiers ont empêché des représentants d'une trentaine de groupes populaires de remettre une pétition de 40,000 noms au président de la CTCUM. (Photo La Presse — Jean-Yves Létourneau)

Malgré les déclarations de Parizeau

Pas question de laisser la vente des alcools au secteur privé, dit Lévesque

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau
de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre Lévesque a indiqué hier à l'Assemblée nationale que le transfert de la vente des boissons alcooliques au secteur privé ne se fera pas dans un avenir rapproché et que le gouvernement n'a pas amorcé l'étude de ce qui n'est jusqu'à maintenant qu'une hypothèse.

Il n'y a rien qui exclut, a-t-il déclaré, qu'on puisse songer sérieusement à l'avenir, mais, même si cette perspective a pu être évoquée,

elle n'a pas été discutée et il est évident qu'on ne s'en va pas vers une décision à court terme.

Le premier ministre a par la suite fixé, en quelque sorte, une échéance minimale en expliquant que la nouvelle convention collective qui sera bientôt signée avec les employés de la SAQ et qui sera en vigueur pendant deux ans, ainsi que les baux, en majorité à long terme, de location d'espaces commerciaux pour l'aménagement des magasins qui ont été paraphés par la Société, constituent des engagements dont on ne pourra se dégager facilement.

Il a par ailleurs nié, en réponse au député libéral Michel Pagé, que l'hypothèse ait été soulevée pour faire pression sur les syndicats pendant les négociations, affirmant que le fait même de dire qu'elle n'avait pas encore été envisagée sérieusement démontrait qu'il n'y avait aucun lien.

Parizeau

Pourtant le ministre Jacques Parizeau avait déclaré il y a deux semaines qu'un précédent conflit de travail avait amené la vente du vin dans les épiceries et que la grève actuelle pour-

rait bien avoir les mêmes effets en ce qui regarde la vente des spiritueux.

Il s'était également demandé s'il était logique que l'Etat soit impliqué dans le service commercial de la vente des boissons alcooliques.

Cette interrogation avait été reprise par le ministre d'Etat au Déve-

loppement économique, Bernard Landry.

Cette question a été soulevée hier à l'Assemblée nationale par le député unioniste de Brôme - Missisquoi, Armand Russell, qui a suggéré il y a quelques semaines que la SAQ remette la vente aux clients à l'entreprise

privée mais garde l'exclusivité, et le contrôle, de la distribution en conservant ses entrepôts.

La SAQ compte présentement un peu plus de 350 magasins et les baux sont en général d'une durée de dix ans, avec possibilité de renouvellement pour une autre décennie.

**Sous sa redingote,
Napoléon dissimulait
la combinaison
gagnante**

Un gros lot de plus de \$100 000
chaque vendredi

6/36

Tout un goût!



LA NOUVELLE

CRAVEN "A"

Ultra légère

Avis Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette - "goudron" 1 mg, nic. 0.1 mg.

1 JOUR SEULEMENT!

100% de Rabais

SUR TOUT LE STOCK EN MAGASIN!*

Le samedi 20 octobre seulement
ECONOMISEZ SUR:

- Notre stock entier de coquettes modes féminines!
- Beaux vêtements pour hommes et garçons - chaque article du rayon!
- Tous les vêtements d'enfants et de bébés et les meubles pour bébés!
- Produits de Santé & Beauté - faites réserve de toutes les marques réputées!
- Tous les accessoires de maison - lampes, literie, tentures, etc.!
- Tous les bijoux, appareils-photo, radios, montres, disques et souliers!
- Tous les appareils ménagers de marque réputée!
- Parures d'arbre de Noël, vélos, patins, jouets, équipement de hockey et d'exercice.
- Toute la nourriture et les boissons dans nos populaires Casse-Croûte et Restaurant Villageois!
- Une foule d'autres choses COMPRENANT des liquidations et des spéciaux du gérant!

*L'escompte de 10% ne s'applique qu'aux achats au comptant ou à crédit faits le jour du soldé.

*L'escompte de 10% ne s'applique pas à nos produits de tabac.

La politique de remboursement de Bonimart n'est pas un vain mot!
Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat, dites-le nous! Il vous sera remboursé, réparé (tant qu'il sera sous garantie), ou échangé, avec un sourire!

Faites Confiance à Bonimart

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Heures d'ouverture
Lun. à mer. jusqu'à 17h30
(Duvernay, St-Jean, Laval
et Décarie jusqu'à 18h)
Jeu. et vend. jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h
Stationnement
gratuit

Centre commercial Saint-Jean
400, boul. du Séminaire, Saint-Jean
Centre commercial Châteauguay
15 et 17, boul. Saint-Jean-Baptiste,
Châteauguay
Centre commercial Duvernay
3100, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval

Centre commercial Désormeaux
2877, chemin Chamblay, Longueuil
Centre commercial Greenfield Park
840, boul. Taschereau,
Greenfield Park
Place Viau
7600, rue Viau,
St-Léonard

Centre commercial Décarie
sur la voie de service Décarie,
une rue au sud de Jean-Talon,
Montréal

Centre commercial 2000
3195, boul. Saint-Martin, Laval



12%

Les certificats
de placement

garantis
par la Banque de Montréal

• Rendement élevé.

• Capital et intérêt garantis
sans condition par la
Banque de Montréal.

• Placement minimum
de \$5 000.

• Échéance de un à cinq ans.

• Intérêt versé une ou deux
fois par année.

• Capital remboursable à
l'échéance à toute succursale
de la Banque de Montréal
au Canada.

Demandez une brochure explicative à l'une de nos succursales.



Banque de Montréal

Ce taux est établi pour un placement d'une durée de un an, avec paiement annuel des intérêts. Il est sujet à changement sans préavis.

arts décoratifs
par Cécile Brosseau

Le Caméléon: un atelier plein d'allant

peints à la main et «absolument exclusifs», nous assure Mme Béatrice Pochat, sortent de l'atelier chaque semaine et se vendent à travers tout le Québec et même aux États-Unis.

Il y a un an, trois femmes sollicitaient une subvention dans le cadre d'un projet «OSE» d'emploi communautaire. C'était dans le but de créer un atelier de peinture sur soie, technique très peu en usage ici.

Pascaline et ses histoires

«Chaque jour, je me raconte des histoires», explique Pascaline occupée à travailler sur un carré de soie.

Aujourd'hui, c'est une histoire de mouette et de jongs qu'elle inscrit sur la soie à l'aide de pinces à allure chinoise et d'un pochoir.

«Il y a beaucoup de gens qui s'adonnent au batik ici, mais très peu peignent sur soie», remarque Pascaline qui dessine avec autant de naturel qu'elle respire. En fait, elle ne fabrique pas moins de quarante pièces par jour.

Les peintures employées sont à base d'alcool. Des centaines de nuances sont obtenues à partir de combinaisons et de jongleries avec ou entre le jaune, le rouge

et le bleu, «selon une antique technique russe apportée en France par certains réfugiés», précise l'artisanne.

Pour fixer les couleurs, autrement elles s'effaceraient, écharpes et foulards doivent être cuits à la vapeur pendant deux à trois heures.

Un lot de 50 pièces, chacune bien isolée entre deux papiers, est alors roulé en cylindre serré et introduit dans un stérilisateur.

Le Caméléon emploie actuellement sept personnes mais pourrait bien d'ici quelque temps doubler son personnel.



Pascaline raconte des histoires à même des carrés de soie qu'elle peint tantôt au pinceau, tantôt à l'aide d'un pochoir. Aujourd'hui, c'est une histoire de mouette et de jongs traduite avec des coloris d'automne.

Sculpteurs de totems au coeur du Vieux Montréal

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut voir de vrais Indiens sculpter un totem au coeur du Vieux Montréal. Si vous passez aux alentours du 28 est, Saint-Paul, au cours de la journée de samedi, arrêtez-vous-y un moment. Vous pourrez alors causer avec Adrien Panadis et Léopold Guill, deux authentiques Abénakis, pleins de verve et d'humour. Originaires de la réserve d'Odanak, dans la région de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, ils n'en sont pas à leurs débuts.

«On s'imaginerait qu'on ne trouve des totems que dans l'ouest du Canada, mais chez nous, la tradition est là depuis longtemps», remarque Adrien qui a appris à sculpter avec son père.

«Le totem, chez les Indiens, c'est un peu comme la croix chez les Chrétiens. C'est une façon d'honorer l'Oiseau Tonnerre, la tortue ou l'ours, emblèmes de nos tribus», explique M. Panadis tout en travaillant à la tête d'Indien qui ornera également ce pin arraché à la forêt.

Dans un cadre presque naturel

Ce totem de plus de quinze pieds et qui pèse pas moins de six cents livres, sera tout à fait à sa place à la boutique «les arts amérindiens» où l'on retrouve des pièces d'artisanat de différentes tribus, depuis les bijoux fins en argent ciselé en passant par les mocassins brodés, jusqu'au vrai canot d'écorce.

Quand on demande à Adrien sur quel bois il travaille, il nous répond fièrement: «C'est un pin de notre réserve. Il a sûrement plus de cent ans, mais voyez comme il est droit».

Pendant que nous causons, des enfants entrent avec leur maître et suivent avec intérêt chaque

geste des sculpteurs qui continuent à se raconter.

Parmi les motifs de fierté

Adrien et Léopold ont bien des motifs d'être fiers. Le premier a participé à la décoration du musée d'Odanak et il espère revivre certaines expériences en

Europe. En France, à Limoges plus précisément, il a sculpté un totem, cette fois dans un châtaignier et en Suisse à même un pin du Jura.

Léopold partage son temps entre la sculpture et la danse. «Depuis que j'ai commencé à travailler sur les totems je me

demande ce que j'aime mieux faire, sculpter ou danser», commente-t-il.

Mais tout en faisant valser son couteau, il évoque avec ardeur la symbolique de ces danses exécutées pour chanter la joie, le deuil, la chasse, la paix, l'amitié ou la guerre.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Adrien Panadis et Léopold Guill connaissent tous les secrets de la sculpture des totems. Ils s'étonnent que tant de gens croient que les totems appartiennent exclusivement aux Indiens de l'Ouest du Canada. Authentiques Abénakis de la réserve d'Odanak, dans la région de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, Adrien et Léopold témoignent que cette tradition est très vivante chez eux.

A RETENIR

Les porcelaines Rosenthal à la Semaine allemande

A l'occasion de la Semaine allemande qui se tient à la Place Bonaventure, jusqu'à demain, le public pourra voir les célèbres porcelaines Rosenthal. Au cours de cette semaine organisée en collaboration par la Chambre canadienne allemande de l'industrie et du commerce et du Goethe-Institut sous les auspices du consulat général de la République fédérale d'Allemagne on trouvera un large éventail d'expositions et d'événements d'information et de détente. On y verra, en plus de plusieurs expositions industrielles, des gravures contemporaines de la République fédérale allemande, des sérigraphies et des dessins de même que des figurines d'étaim. Films et concerts compléteront ces journées culturelles.

Jean Vallières à la Centrale d'artisanat

La galerie de la Centrale d'artisanat expose les œuvres de Jean Vallières, souffleur de verre, depuis hier jusqu'au 10 novembre. Les souffleurs de verre au Québec se comptent sur les

doigts de la main. Souffleur de verre confirmé, Jean Vallières a participé aux plus importantes expositions et manifestations dans cette discipline tant en Amérique qu'en Europe. Il intervient aussi régulièrement comme formateur et comme conseiller en matière de développement de sa discipline. Jean Vallières a son atelier à Beauport (Québec). Il publiera prochainement chez Leméac «Le soufflage du verre, art perdu et retrouvé».

Jacques Garnier au Centre des arts visuels

Jacques Garnier, céramiste québécois, donnera une conférence au Centre des arts visuels le lundi, 22 octobre à 14h. M. Garnier présentera des diapositives de ses œuvres et discutera des techniques qu'il utilise et de ses expériences de travail. Fondateur et directeur de l'atelier d'Argile Vivante, Jacques Garnier est actuellement responsable du département de céramique au cégep du Vieux Montréal. Le centre des arts visuels est situé au 350 avenue Victoria. Pour renseignements: 488-9558.

L'art de la décoration de la table

Un atelier de deux jours sur

l'art de la décoration de la table aura lieu au Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria, les 27 et 28 octobre, de 10h à 16h chaque jour. Les participants exploreront les différentes techniques pour la réalisation de décorations et d'arrangements pour la table en utilisant des fruits et légumes de saison ainsi que des fleurs fraîches ou séchées. Marguerite du Coffre, auteure d'un livre «L'Art de la table» animera cet atelier. Pour renseignements: 488-9558.

Artisans et artistes demandés

L'Association des artistes et artisans de Cowansville invite les artisans et les artistes de la région à joindre leurs rangs. Ceux et celles qui pratiquent une discipline de métier d'art peuvent présenter un nombre significatif de pièces à un comité de sélection lors d'une rencontre au Centre culturel de Cowansville, le dimanche 28 octobre, à partir de 11h. L'association tiendra ensuite son assemblée générale annuelle. Les gens intéressés à devenir membre associé sont chaleureusement invités à assister à cette rencontre. Pour inscription, communiquer avec Noëlla Mignault à 263-4885.

Stéphanie Schwauss, 22 ans Pilote de ligne dans les régions sauvages du Grand Nord

par Guy PINARD

Trois ans d'incertitude, de frustrations, à cogner inutilement à des portes. Trois années à piloter dans l'immensité sauvage du Grand Nord canadien, dans les conditions épouvantables pour une compagnie privée de livraison postale.

Trois longues années où elle se demandait si elle avait pris la bonne décision, au point d'admettre aujourd'hui qu'elle ne recommencerait probablement pas si elle pouvait effacer cette section de l'ardoise de sa vie.

Stéphanie Schwauss a 22 ans. Elle avait six ans lorsqu'elle a émigré d'Afrique du Sud avec ses parents.

Adulte, Stéphanie a choisi d'être pilote d'avion de ligne... et elle a réussi! Depuis un an, elle se retrouve aux commandes des Boeing 737 de Nordair, à titre de copilote, la première femme de l'histoire de trois décennies de la compagnie à accéder à un tel poste. Et la dixième, pense-t-elle, au Canada à remplir un tel poste.

À l'exemple de Jacqueline Auriol

Tout commence alors que Ste-

phanie a 16 ans. La lecture d'une biographie de Jacqueline Auriol, illustre pilote d'essai français, trace sa voie. A 18 ans, elle obtient son permis commercial pour avions à moteurs multiples, avec pilotage aux instruments.

Elle passe alors au service de Canbus Air, qui lui ouvre les portes du Grand Nord, pour ensuite joindre les rangs de Survaiv, et enfin ceux d'une compagnie privée de livraison postale.

Mais elle vise encore plus haut. Elle désire piloter les avions d'un transporteur régulier. Commence alors la longue et frustrante recherche de différentes compagnies canadiennes où elle remplit une demande d'emploi. Du courage, de la patience, de la volonté de réussir, il lui en fallait.

Un cercle vicieux

«C'était frustrant. Pendant des mois, j'ai cogné à toutes les portes, et toujours on me demandait la même chose: «As-tu de l'expérience?». Bien sûr que je devais répondre non. L'aspirant-pilote n'a évidemment pas d'expérience, mais personne ne veut lui donner la chance d'en acquérir.

«Un jour, je me présente chez une compagnie et je demande si elle engage des pilotes. Le responsable me dit: «Si je vous dis que nous n'engageons pas de femmes, vous allez me trainer devant la Commission des droits de la personne?». Je réponds que je préfère le savoir, pour éviter de perdre mon temps. Je préférais tenter ma chance ailleurs.»

La chance aux couleurs de Nordair

La chance lui sourit enfin, il y a environ un an. Nordair et peu de temps après Air-Canada, retiennent sa candidature. Elle choisit Nordair parce que cette compagnie est la première à lui proposer un emploi, et qu'elle lui offre la chance de devenir copilote immédiatement, alors qu'Air-Canada lui offrait un poste de troisième officier.

«Nordair m'a fait une offre que je ne pouvais refuser. De plus, je connaissais bien la compagnie pour avoir voyagé souvent à bord de ses avions lors de mes déplacements vers le Grand Nord», explique-t-elle.

D'ailleurs, en rétrospective, Stéphanie Schwauss se considère chanceuse que Nordair l'ait engagée, et pour plusieurs raisons.

En premier lieu, il s'agit d'une petite compagnie. «C'est comme une famille chez Nordair. Je n'aimerais pas me retrouver au sein d'une compagnie où je ne serais forcément qu'un numéro à cause du trop grand nombre de pilotes», dit-elle.

En deuxième lieu, elle a la chance de se retrouver aux commandes d'un B-737, un avion qu'elle trouve tout simplement merveilleux, souple.

Le magnétisme du Grand Nord

En troisième lieu, elle a la

chance de travailler pour une compagnie qui vole vers le Grand Nord, vers des destinations comme Hall Beach, Fort Chimo et Resolute Bay, à quelques minutes de vol du pôle magnétique.

Une région sauvage, de la neige à perte de vue, une topographie uniforme, ennuyeuse pour qui ne sait l'apprécier, des pistes très exigeantes pour les pilotes, souvent en pierre concassée. Pourtant, elle s'y plait, même qu'elle apprécie plus particulièrement les vols aux escales nombreuses.

«J'aime bien, dit-elle, les nombreux atterrissages et décollages», laissant sous-entendre que c'est à ce moment-là que le pilote se fait vraiment valoir. Il n'a pas à céder sa place à l'ordinateur du pilote automatique...

Enfin, elle apprécie la façon de procéder pour l'attribution des blocs de vols. Sans doute les pilotes seniors ont-ils présence dans le choix, mais au moins sait-elle que jamais elle ne risquera d'être cantonnée dans la même destination.

«Chez Air-Canada, les vols les plus rémunérateurs (vers l'Europe par exemple) reviennent primordiallement aux pilotes les plus expérimentés (seniors). Et il faut des années pour y arriver», fait-elle remarquer.

Aucune discrimination

Outre bien sûr les taquineries d'usage qui n'ont rien de mesquines, Stéphanie affirme n'avoir rencontré aucune discrimination. Comme les quelque 180 pilotes de Nordair, elle vole pendant les 60 à 70 heures statutaires par mois, elle choisit son bloc de vols quand vient son tour.

Par contre, elle sait et comprend que les compagnies hésitent



Depuis un an, Stéphanie Schwauss se retrouve aux commandes des Boeing 737 de Nordair, à titre de co-pilote.

tent à engager des femmes à ce poste. Il en coûte entre \$9,000 et \$10,000 pour former un pilote (simulateur, etc.) et l'employeur appréhende un départ pour cause de maternité ou suite à un mariage.

Perspective d'avenir

Pour le moment, ce n'est pas un problème qui confronte Stéphanie Schwauss puisqu'elle est célibataire. Or, comme elle semble comblée par sa profession, à

cause de la sécurité (on a déjà engagé 30 pilotes depuis son arrivée), de la «bonne paie», Mlle Schwauss envisage l'avenir avec confiance, même si elle sait qu'elle devra patienter pendant sept à huit ans avant d'accéder à ses galons de capitaine ou commandant, peut-être plus si jamais Nordair devait se fusionner avec Québecair.

Le pire est fait maintenant. Seul le meilleur reste à venir.

L'école à aires ouvertes, un défi pour l'enseignant

par Huguette ROBERGE

Au Québec, il y a présentement 208 écoles primaires qui offrent à leur clientèle ou à une partie de leur clientèle un enseignement en aires ouvertes. Que faut-il penser de cette expérience, qu'on appelle aussi «l'école décloisonnée», qui s'est implantée chez nous depuis près de quinze ans, et dont personne n'est encore capable d'établir le bilan?

MM. Bruce M. Shore et Ronald H. Tall, deux chercheurs de l'université McGill, avec la collaboration de deux spécialistes oeuvrant en aires ouvertes, Mmes Ellen Moss et Cécile Touzin-Saint-Pierre, ont effectué une longue étude de ce système relativement nouveau. Leur rapport publié récemment sous le titre «L'école à aires ouvertes; la pédagogie ouverte» se garde bien de conclure noir ou blanc. En bref, leurs constatations sont à l'effet que l'école décloisonnée est encore plus prometteuse que vraiment efficace.

Plus de 450 participants (enseignants, directeurs d'école, parents) au colloque annuel des écoles à aires ouvertes, qui s'est ouvert hier à Montréal, peuvent y confronter leur perception personnelle de l'enseignement en milieu décloisonné aux conclusions du rapport. La rencontre, qui se tient à l'école Victor-Rousselot vise d'abord à permettre aux éducateurs en aires ouvertes d'échanger sur leurs expériences, de se concerter, et

bien sûr aussi, de trouver une nouvelle motivation au travail.

Difficultés

Il ressort des discussions en atelier auxquelles LA PRESSE a pu assister, que le travail de l'enseignant en aires ouvertes se présente comme un véritable défi. Les difficultés sont nombreuses et communes à un grand nombre. Citons les principales, telles que décrites par les participants:

— les enseignants sont souvent affectés dans des écoles décloisonnées sans avoir reçu au préalable la moindre préparation, ce qui fait qu'ils se sentent perdus, sans référence, contraints à une adaptation qui peut durer toute l'année;

— la charge de travail est sou-

vent mal définie au sein de l'équipe de deux, trois ou quatre professeurs, à laquelle des groupes importants d'élèves sont confiés (de 55 à plus de 100, selon l'équipe)

— la mobilité du personnel est telle, d'une année à l'autre, que les équipes se trouvent désorientées et parfois démotivées;

— les enseignants en aires ouvertes déplorent le manque de temps pour se concerter et planifier leur travail en dehors des heures de classe, les journées pédagogiques n'étant pas conçues spécialement pour eux;

— le problème du bruit, qui rend la concentration des enseignants comme celle des élèves plus difficile, a été réglé en partie par la pose de tapis sur les

planchers et les murs des aires ouvertes, et c'est alors qu'un problème de sécheresse de l'air s'est posé!

— mais la vraie difficulté, le problème de fond, c'est l'harmonisation des personnalités, l'accord, le consensus à établir entre les membres d'une équipe de «team-teaching», et là-dessus, tous s'accordent à dire que «ce ne sont pas les locaux qui font que les gens sont heureux, mais plutôt les gens heureux qui rendent les locaux agréables et intéressants».

Avantages

Les avantages de l'école à aires ouvertes sont pourtant réels. Et appréciables.

Selon les témoignages apportés, cet environnement décloi-

sonné ne vaut que s'il soutient la pratique d'une pédagogie ouverte, fondée sur le respect de l'enfant, la contagion de l'enthousiasme, la disponibilité des éducateurs, et en tel cas, l'expérience devient extrêmement enrichissante.

De plus, le travail d'équipe et l'enseignement en équipe d'une même matière favorisent la stabilité en classe lors d'une absence forcée d'un enseignant et permettent de remédier aux problèmes occasionnés par la suppléance en pareil cas.

Un autre avantage de l'enseignement en équipe consiste à permettre à l'enfant de s'identifier à l'adulte qui répond le mieux à ses attentes, en même temps qu'il assure une meilleure

évaluation et une meilleure connaissance des enfants aux adultes qui sont plusieurs à les observer.

De même que les conflits sont prévisibles, et dûment constatés à l'occasion, entre deux, trois ou quatre professeurs travaillant ensemble en classe ouverte, de même la bonne entente, quand elle existe, suscite une saine émulation et constitue une source d'encouragement dans les moments de problème que chacun connaît à son tour.

Et alors?

Le débat est loin d'être clos. Au cours du colloque, qui se poursuit jusqu'à vendredi soir, les participants traiteront en atelier d'une foule de sujets pertinents, la participation active des parents à l'école ouverte par exemple, les différentes méthodes d'enseignement (français, calcul, etc.), l'intégration de l'ortho (classes spéciales) au secteur régulier, les moyens audio-visuels, le comportement de l'enfant, pour n'en citer que quelques-uns.

Il est douteux que la balance finisse par pencher du côté des inconvénients ou des avantages de l'école décloisonnée, d'ici demain soir. Si les participants, venus des quatre coins de la province, repartent plus confiants et plus enthousiastes devant la tâche difficile qui leur incombe d'aider à leur façon nouvelle les enfants à mieux grandir, le colloque aura atteint son but.

La Québécoise, le restaurant du Salon de l'agriculture

Poursuivant son rôle d'intégration amorcé l'an dernier, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation va se doter cette année d'un restaurant. Sa durée sera certainement la plus courte enregistrée dans les annales de la restauration puisqu'il ne durera que ce que durera le Salon: du 25 octobre au 3 novembre. Avec une coupure le 27 pour des raisons sportives. Le Salon de l'agriculture et de l'alimentation a lieu au Stade olympique.

En annonçant officiellement l'ouverture de ce restaurant M. Jean Garon a tenu à préciser qu'à une époque où les Québécois prennent de plus en plus de repas en dehors du foyer, la restauration et la gastronomie doivent faire partie intégrante de toute stratégie de développement de l'agro-alimentaire au Québec. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a également tenu à souligner que les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'importance

d'acheter des produits alimentaires de chez nous.

C'est sous le thème du produit du Québec que se tiendra le Grand Salon culinaire organisé par la Société des chefs de cuisine et pâtisseries et la Fédération des chefs. Des concours, des expositions seront organisés parmi les cuisiniers et les chefs de la province. Le public pourra les voir à l'oeuvre. Le restaurant baptisé La Québécoise ne servira que des plats illustrant les traditions culinaires du Québec.

De cette façon, le visiteur de ce 26e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation pourra suivre la chaîne complète qui mène le produit agricole de sa production de base jusqu'à sa transformation ultime entre les mains expertes de nos cuisiniers professionnels. L'évolution de l'agriculture, la diversité et la qualité des produits alimentaires et la qualité de la cuisine se rencontreront sous le même toit.

4000 p. car. de meubles, sofas, lampes, accessoires, et tapis qui DOIVENT être vendus d'ici SAMEDI 20 OCT. 79

Escompte GÉNÉRAL sur TOUTE LA MARCHANDISE

Tél.: 737-3607

50%

Décor Atrium
Décarie Square
Coin de Carré
Vézina

**VENTE DE MANTEAUX D'HIVER
RABAIS DE \$30 - \$50 - \$100**

sur les prix de détail suggérés par le manufacturier.

PUR LAINE et MÉLANGE DE LAINE

Tous ces manteaux sont doublés avec en plus chamois ou dais.

**VESTES BORG SPORT ET TOUT ALLER
IMPERMÉABLES CHAQUEMENT DOUBLÉS
À PRIX RÉDUITS**

La boutique de vêtements de qualité à prix réduits, pour les dames.

Les modes
Sabrina

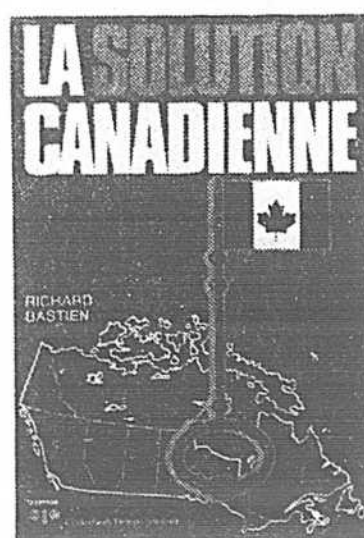
Au foyer de l'hôtel Reine-Elizabeth, boulevard Dorchester ouest.

Vient de paraître:

LA SOLUTION CANADIENNE

par

Richard Bastien



168 pages

\$7.95

en vente
partout

Dans le grand débat politique canadien, la lutte se fait très vive entre les partisans du fédéralisme et les adeptes de la souveraineté-association. Les passions et les émotions ne doivent pas dissimuler les enjeux véritables. Pour y voir clair, Richard Bastien, économiste et politologue, étudie dans la *Solution canadienne* la thèse fédéraliste, avec autant de compétence que d'objectivité.



**les éditions
la presse**

Vous avez donc un ami qui les achète dans le gros!

S'il s'agit d'un diamant, soyez prudent.

Encore faudrait-il que vous sachiez comment mesurer le degré de couleur dans un diamant. Ou que deux diamants peuvent avoir la même taille et le même poids, mais valoir des centaines de dollars de différence. Ou qu'il y a 141 $\frac{1}{4}$ carats dans une once et qu'un carat comporte 100 points.

Il faudrait être gemmologue—ou avoir une confiance illimitée dans l'ami de votre ami.

Sinon, il vaut mieux vous fier à Birks—le joaillier qui mérite votre confiance. Vous aurez un meilleur diamant, à meilleur compte.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour

Simpsons

solde

d'un jour à st-bruno

SAMEDI 20 OCTOBRE

Une foule d'articles offerts à prix de solde, chez Simpsons aux Promenades St-Bruno seulement. Pièces disparates, séries incomplètes de tailles, de coloris; fins de séries. Quantités limitées. Pour achat en personne seulement.

VÊTEMENTS POUR DAMES

- Manteaux d'hiver.**
ch. **39.99 - 69.99**
Rayon 5614, niveau du promenoir.
- 36 seul. Jumpers en tweed** confectionnés au Canada.
ch. **\$5.**
Rayon 5616, niveau du promenoir
- Pulls à col roulé.** 100% coton ou polyester/coton. Tons et tailles variés. P.M.G.
ch. **1.99**
Rayon 5304, niveau du promenoir
- Rabais \$16!** 68 seul. Blouses 100% rayonne. Tons variés. Tailles 5 à 13.
ch. **9.99**
Prix ord. Simpsons 25.99
Rayon 5302, niveau du promenoir
- Rabais 20%. Robes d'automne** (sauf les robes déjà offertes à prix réduits). Tissus variés. Confection canadienne.
ch. **12.99**
Rayon 5307, niveau du promenoir
- 48 seul. Longues robes de nuit** en nylon brossé. Encolure arrondie, col volant, garniture de broderie.
ch. **12.99**
Prix ord. Simpsons \$18.
Rayon 5326, niveau du promenoir

VÊTEMENTS POUR FILLETES

- 72 seul. Gilet et jupe** en velours côtelé 100% coton. Marine, brun ou vert. Tailles 7 à 14.
ch. **13.99**
- 72 seul. Blouse polyester/coton.** Motif écossais brun, bleu ou rouge. Tailles 7 à 14.
ch. **6.99**
Rayon 5336, niveau du promenoir

ACCESSOIRES POUR DAMES

- RABAIS 50%**
300 seul. Colliers. Beige, brun pâle, bourgogne, gris pâle, gris foncé.
ch. **3.99**
Prix ord. Simpsons \$8 ch.
ch. **2.99**
\$6 ch.
Rayon 5227, niveau du promenoir
- RABAIS 50%**
Sacs à main.
43 seul. modèle en vinyle
10 seul. modèle pour le soir
ch. **\$3 à \$20**
Prix ord. Simpsons
Rayon 5225, niveau du promenoir

VÊTEMENTS POUR HOMMES

- Rabais 25%. Vestes et manteaux genre «trench»** en cuir d'Espagne. Confection canadienne. Tan ou brun. Tailles 38 à 46. Chaque modèle non disponible dans toutes les tailles.
ch. **131.25 à 296.25**
Prix ord. Simpsons \$175 à \$395 ch.
- Rabais 25%. Manteaux genre «trench»** en cuir de porc suédé pour hommes. Brun loutre. Tailles 38 à 44.
ch. **262.50**
Prix ord. Simpsons \$350 ch.
Rayon 5260, niveau du promenoir

VÊTEMENTS POUR GARÇONS ET JEUNES GENS

- Rabais 4.96 à 6.96.** 150 seul. Jeans denim pour garçons. Marque réputée: «G.W.G.». Tailles 8 à 18.
ch. **12.99**
Prix ord. Simpsons 17.95 à 19.95 ch.
Rayon 5269, niveau du promenoir
- Chemises de ville pour jeunes gens.** Tissus, coloris, motifs et rayures variés. 14-16 1/2.
ch. **9.99**
Prix Simpsons ch.
Rayon 5278, niveau du promenoir

ARTICLES DE SPORT

- 20 seul. Ens. de ski alpin** comprenant: skis «Drifter» de «Fisher», fabriqués en Autriche, 150 à 180 cm; fixations «Salomon 222», cap. 65 à 220 lb; chaussures «Garmont Master», pointures: 7 à 12 pour hommes et 5 1/2 à 9 pour dames; bâtons 44 à 54 cm.
avec courroies **\$209**
avec freins **\$219**
- 60 seul. Ens. de ski de fond** comprenant: skis «Regal» de «Fisher», fabriqués en Autriche, 180 à 215 cm; fixations «Ski-Tur», chaussures «Iglou» pour hommes et dames; bâtons «Tonkin» de «Colins».
ch. **79.99**
- 200 pai. seul. Mouffes et gants de skis divers** pour hommes et dames. Modèles en cuir.
ch. **12.99**
- RABAIS \$2.** Maillots de tennis «Tophers», 100% coton.
ch. **2.99**
Prix ord. Simpsons 4.99
Rayon 5469, étage supérieur

CHAUSSURES POUR DAMES

- Rabais \$9.** 30 seul. Bottes vinyle rebelles à l'eau. Noir et brun dans le groupe. Pointures 6 à 10 dans le groupe.
ch. **10.99**
Prix ord. Simpsons 19.99
Rayon 5276, niveau du promenoir

CHAUSSURES POUR HOMMES

- Rabais \$10!** 61 seul. Souliers de ville en cuir d'Italie. Modèle lacé ou fourreau. Brun seulement. Pointures 7 à 12 dans le groupe.
ch. **19.99**
Prix ord. Simpsons 29.99
Rayon 5285, niveau du promenoir

CHAUSSURES POUR ENFANTS

- Rabais \$3.** Bottes d'hiver pour enfants. Caoutchouc rebelle à l'eau. Brun, rouge ou blanc. Pointures 5 à 3 dans le groupe.
ch. **1.99**
Prix ord. Simpsons 4.99
Rayon 5283, niveau du promenoir

ACCESSOIRES DE TABLE

- À BONS PRIX**
- 24 seul. Couverts «Olde Salem»**, en acier inoxydable. 20 pces pour 4.
ch. **12.99**
- 26 seul. Ens. burettes** en verre et plaqué argent.
ch. **7.99**
- 55 seul. Ens. 4 verres.**
ch. **2.49**
- 24 seul. Lampe à l'huile décorative.**
ch. **7.99**
- 34 seul. Services à diner 20 pces pour 4.** Grès flammé et faïence.
ch. **19.99**
Rayon 5228/5445, étage supérieur

ARTICLES MÉNAGERS

- Rabais \$4.** 24 seul. Ouvre-boîtes «Sunbeam»
Attrape-couvercle magnétique. Accessoires de coupe amovibles. Compartiment de rangement pour cordon.
ch. **15.99**
Prix ord. Simpsons 19.98
- Rabais \$20!** 6 seul. Combinés de base «Oster», 10 vitesses. Comprend: accessoires pour mélanger, mêler, battre; 2 bols en verre, hachoir et support pour lames.
ch. **139.99**
159.99
- 20 seul. Ventilateurs.** Marques et modèles divers.
ch. **RABAIS 30%**
Rayon 5426, étage supérieur

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

- | | Prix orig. Simpsons | |
|---|---------------------|--------|
| 1 seul. Séchoir Kenmore ton or. No 88716 | 339.98 | 274.98 |
| 1 seul. Séchoir Kenmore, ton or. No 88916 | 359.98 | 304.98 |
| 4 seul. Séchoirs Kenmore, blanc. No 88520 | 319.98 | 274.98 |
| 1 seul. Machine à laver Kenmore portable. Ton or. No 29306 | 448.98 | 404.98 |
| 1 seul. Machine à laver Kenmore, amande. No 48518 | 499.98 | 449.98 |
| 2 seul. Machines à laver Kenmore, portable. Blanc. No 25450 | 439.98 | 354.98 |
| 1 seul. Congélateur Kenmore, 15 pi. cu. Blanc. No 31530 | 334.98 | 284.98 |
| 1 seul. Congélateur Kenmore, 12 pi. cu. Blanc. No 31220 | 319.98 | 271.98 |
| 1 seul. Congélateur Kenmore, 7 pi. cu. Amande. No 30758 | 286.98 | 244.98 |
| 1 seul. Congélateur Kenmore, blanc. No 24150 | 325.98 | 244.98 |
| 1 seul. Réfrigérateur Kenmore, 17 pi. cu. Ton or. No 78956 | 685.98 | 574.98 |
| 2 seul. Réfrigérateurs Kenmore, 17 pi. cu. Ton or. No 78926 | 625.98 | 524.98 |
| 1 seul. Réfrigérateur Kenmore, 15 pi. cu. Amande. No 58918 | 557.98 | 469.98 |
| 1 seul. Réfrigérateur Kenmore, 15 pi. cu. Ton or. No 58916 | 557.98 | 469.98 |
| 1 seul. Réfrigérateur Kenmore, 13 pi. cu. Blanc. No 38950 | 579.98 | 484.98 |
| 1 seul. Réfrigérateur Kenmore, 13 pi. cu. Blanc. No 38810 | 444.98 | 394.98 |
| 2 seul. Cuisinières Kenmore, 30". Blanc. No 60090 | 334.98 | 284.98 |
| 1 seul. Cuisinière Kenmore, 24". Blanc. No 50090 | 314.98 | 284.98 |
| 1 seul. Cuisinière Kenmore, 24". Blanc. No 50090 | 314.98 | 264.98 |
| 1 seul. Cuisinière Kenmore, 30". Amande. No 68388 | 499.98 | 424.98 |
| 1 seul. Cuisinière Kenmore, 30". Amande. No 67688 | 474.98 | 404.98 |
| 1 seul. Cuisinière Kenmore, 30". Ton or. No 62096 | 374.98 | 319.98 |
| 1 seul. Cuisinière Kenmore, 24". Blanc. No 52090 | 334.98 | 284.98 |
| 1 seul. Lave-vaisselle, ton or. No 79156 | 409.98 | 354.98 |
| 1 seul. Lave-vaisselle Kenmore, blanc. No 79871 | 579.98 | 474.98 |
| 1 seul. Lave-vaisselle Kenmore, ton or. No 79446 | 459.98 | 399.98 |
| 2 seul. Lave-vaisselle Kenmore, blanc. No 79151 | 399.98 | 344.98 |
- Rayon 5430, étage supérieur

ASPIRATEURS

- | | Prix orig. Simpsons | |
|---|---------------------|--------|
| 20 seul. Aspirateurs verticaux «Hoover». Modèle 1012 | 89.98 | 74.98 |
| 10 seul. Aspirateurs «Celebrity I» de «Hoover». Modèle 3009 | 149.98 | 119.98 |
| 10 seul. Aspirateurs traîneau «Hoover». Modèle 3097 | 124.98 | 99.98 |
| 20 seul. Aspirateurs verticaux «Hoover». Modèle 4141 | 139.98 | 119.98 |
- Rayon 5371, étage supérieur

MEUBLES EN TECK

- RABAIS 20%**
- | | Prix ord. Simpsons | |
|--|--------------------|--------|
| 1 seul. Fauteuil. Recouvrement «Caribou Malta» | \$280 | \$224 |
| 1 seul. Canapé. Recouvrement «Caribou Malta» | \$598 | 478.40 |
| 1 seul. Fauteuil. Recouvrement beige | \$280 | \$224 |
| 1 seul. Fauteuil à haut dossier. Recouvrement brun | \$325 | \$260 |
| 1 seul. Canapé. Recouvrement brun | \$578 | 462.40 |
- RABAIS 50%**
- | | Prix ord. Simpsons | |
|---------------------------------|--------------------|--------|
| 1 seul. Causeuse «Oxford Spice» | 529.98 | 264.99 |
| 1 seul. Fauteuil «Oxford Spice» | 399.98 | 199.99 |

ENS. DINETTE

- 1 seul. Ens. dinette 7 pces en merisier comprenant: Bahut, vaisselier, table ronde, 1 rallonge, 3 chaises, 1 fauteuil.
Prix Simpsons **649.98**
Rayon 5401, étage supérieur

APPAREILS DE DIVERTISSEMENT

- | | Prix ord. Simpsons | |
|---|--------------------|--------|
| 6 seul. Téléviseurs-couleur 26" «Zenith». Modèle K-2592 | 999.99 | 879.99 |
| 6 seul. Téléviseurs-couleur 14", «Panasonic». Modèle CT-318 | | 449.95 |
| 6 seul. Systèmes stéréo «JVC». Modèle JRS-7 LA-11-IRS-300 | | 549.99 |
- Prix ord. Simpsons 649.99
Rayon 5395, étage supérieur

COUVRE-PLANCHERS

- 3 seul. Tapis «Hickmore». 6' x 9' **24.99**
3 seul. Tapis «Hickmore». 9 x 12' **49.99**
15 seul. Coupons de moquette. Dimensions et coloris variés. v. ca. **7.77**
Rayon 5376, étage supérieur

COUVRE-LITS ET TENTURES

- 1/2 PRIX**
Tentures «Lucie» et «Natalie», avec têtes à plis pincés. Blanc, broderie assortie. Quantités limitées.
Dimensions:
«Natalie» 100" x 95", 150" x 95"
«Lucie» 75" x 95", 100" x 95", 150" x 95"
Prix ord. Simpsons 29.98 à 59.99 **14.99 à 29.99**
- Rabais 30%. Panneaux variés.**
Tons unis et motifs variés.
1/2 prix. Ens. couvre-lits et tentures.
Couvre-lit disponible en format jumeau, double et Queen. Tentures 75" x 95". Motif floral brun, vert ou bleu. Quantités limitées.
Prix ord. Simpsons 59.98 à 89.98 **29.99 à 44.99**
Rayon 5385, étage supérieur

VALISES

- RABAIS 15% à 40%**
5 seul. Ens. valises 6 pces. Nylon imprimé.
ch. **14.99**
Prix ord. Simpsons \$25
- | | Prix ord. Simpsons | |
|--------------------------|--------------------|-------|
| Fourre-tout | \$25 | 24.99 |
| Valise 22" | \$35 | 34.99 |
| 24" | \$45 | 44.99 |
| 26" | \$55 | 54.99 |
| 28" | \$65 | 29.99 |
| Housse 40" pour complets | \$40 | |
- Rayon 5436, étage supérieur

TISSUS

- Rabais \$2 le mètre!** Variété de tissus. 100% laine, laine/polyester. Motifs quadrillés et tons unis variés. 150 cm de largeur.
Prix ord. Simpsons 6.99 le mètre **4.99**
Rayon 5365, étage supérieur

TABLEAUX

- RABAIS 20%.** Tous les tableaux en stock.
Rayon 5451, étage supérieur

LAMPES

- Lampe de table «Westwood»** en laiton.
Abat-jour «Kappa»
Prix orig. Simpsons \$159 **89.99**
Rayon 5439, étage supérieur

APPAREILS PHOTOS

- RABAIS \$60!**
5 seul. Appareil-photo «Praktika LTL 3» avec objectif régulier et téléobjectif 135 mm. Étui compris.
Prix ord. Simpsons 259.98 ens. **199.98**
Rayon 5210, niveau du promenoir

ARTICLES DE TOILETTE

- 24 seul. Fer à friser «Schick». 125-250 volts. Modèle CI-6 **9.99**
Rayon 5204, niveau du promenoir

QUINCAILLERIE

- 29 seul. Outils électriques de marque renommée. Modèles remis à neuf. Quelques-uns neufs dans le groupe.
Prix Simpsons **19.99 à 79.99**
Rayon 5690, étage supérieur